



DÉMOCRATIE & SOCIALISME

*Sans unité, rien de grand
n'est possible*

N° 274 | AVRIL 2020

LE MENSUEL DE LA GAUCHE DÉMOCRATIQUE & SOCIALE

**URGENCES
ET JOURS D'APRÈS**

 LE TEXTE

UNION EUROPÉENNE,
UN GOÛT AMER DE DÉJÀ-VU...

FACE À LA CRISE SANITAIRE,
SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE
SE RASSEMBLER À GAUCHE



**GAUCHE
DÉMOCRATIQUE
& SOCIALE**
www.gds-ds.org

La Gauche démocratique et sociale (GDS) est un réseau de militants politiques dotés d'un certain nombre de convictions chevillées au corps :

> être de gauche, c'est défendre le camp des salariés, des jeunes, des retraités ;

> sans unité, rien de grand n'est possible ;

> l'écologie est incompatible avec la capitalisme ;

> le combat féministe est émancipateur pour toutes et tous.

Les forces de gauche, aujourd'hui dispersées, doivent se reconstruire un avenir commun. Nous militons pour une maison commune, permettant l'expression des diverses sensibilités ET l'unité d'action. Partout où nous sommes présents, nous agissons dans ce sens.

Rejoignez-nous !

Cotisez pour devenir adhérent et participer à la totalité de la vie interne de notre réseau.

Le montant de la cotisation est libre, à partir d'un minimum de 40 € par an. Il est possible d'adhérer en ligne sur gds-ds.org.

Un reçu, édité par la CNCCFP, vous sera adressé et vous permettra de déduire cette somme de vos impôts dans les limites fixées par la loi. On peut également joindre la GDS par courrier à l'adresse suivante : 4, Bvd Pierre Joannon 42 400 Saint-Chamond (chèque à l'ordre de Association financement GDS). L'adhésion comprend l'abonnement à D&S (10 numéros par an). Démocratie & Socialisme est aujourd'hui le mensuel de la GDS. Fondée en 1992 par Gérard Filoche, elle s'attache à présenter des analyses, et des arguments pour l'action. Actualité sociale et politique, rubriques internationales, droits des femmes, regards sur l'histoire du mouvement ouvrier... Chaque mois, nous relevons le défi que constitue la publication d'une revue 100 % militante ! La GDS édite aussi une lettre électronique hebdomadaire, diffusée à 20 000 exemplaires, pour suivre au plus près les actualités sociales et politiques. Pour la recevoir gratuitement, il suffit de nous le faire savoir.

Nous écrire : contact@gds-ds.org

OSEZ LE PRÉLÉVEMENT

Demandez le formulaire, nous nous occupons des démarches, 40 € /an, soit 10 € par trimestre (abonnement au mensuel D&S inclus).

information@democratie-socialisme.org

Renvoyer à D&S c/o Gérard Filoche
85 rue Rambuteau 75001 Paris



la revue de la GDS

(Gauche Démocratique & Sociale), le réseau qui se bat pour l'unité de la gauche pour vaincre Macron.

Pour un grand parti, une maison commune de toute la gauche démocratique, pluraliste, avec droit de tendance sur un véritable programme de transformation sociale.

SOMMAIRE

ÉDITO

P. 3 Se rassembler à gauche

ACTUALITÉ

P. 4 UE, un goût amer de déjà-vu...

DOSSIER PANDÉMIE

P. 7 Urgence et jours d'après

ÉCONOMIE

P. 14 Macron et la reprise du travail

SOCIAL

P. 16 La France du fric et celle du Smic

DÉBAT

P.17 Le salaire inconditionnel, c'est maintenant !

ÉGALITÉ

P. 18 Violences et confinement

ÉCOLOGIE

P. 19 Mieux vivre pour continuer à vivre

NOTRE HISTOIRE

P. 20 Tours 100 ans #4 Place aux jeunes

CULTURE

P.22 Entretien avec Nicolas Mathieu

INTERNATIONAL

P. 22 Printemps helvétique

HUMEUR

P.23 Punis et non-coupables

Face à la crise sanitaire, sociale et écologique



SE RASSEMBLER À GAUCHE

Le gouvernement Macron-Philippe a laissé le pays totalement démunie face à la pandémie. Il a consciencieusement poursuivi la destruction de l'hôpital public, les soignants ont manqué de masques, de blouses, de respirateurs... Il n'a pris aucune mesure pour que les habitants soient équipés à temps de masques. Il n'a organisé ni la commande ni la production de tests de dépistage en quantité suffisante. Des pays aussi différents que l'Allemagne ou le Vietnam ont été beaucoup plus réactifs. L'État de la Ve République a failli.

UN VÉRITABLE FIASCO D'ÉTAT

La bourgeoisie française, tous ces dirigeants de grandes entreprises qui passent du public au privé (et inversement), ont été particulièrement gangrenés par l'idéologie néo-libérale. Le dénigrement des services publics, la recherche effrénée de la rentabilité à court terme à coups de ratios et autres reportings éloignés de l'économie réelle : tel est leur seul univers mental... sans oublier leur obsession à préserver leurs indécentes rémunérations. C'est la faille de ce monde, celui de Macron et sa bande, celui inauguré par Thatcher et Reagan, qui éclate au grand jour actuellement !

UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE, CITOYENNE ET ASSOCIATIVE

Face à l'incurie gouvernementale, les syndicalistes ont été particulièrement actifs pour imposer que les salariés au travail soient protégés. De nombreuses associations ont organisé la solidarité (distribution de repas, fabrication de masques...). La mobilisation des salariés en première ligne (soignants, caissières, routiers, etc.) a été exceptionnelle. Il faut augmenter leurs salaires : 300 € pour toutes et tous, pas des primes ! Reconnaissance du Covid-19 comme maladie professionnelle pour tous les salariés qui en sont atteints suite à leur activité. Il faut aussi rétablir un grand service public dans les Ehpad ! Quant aux enseignants, ils ont fait le maximum, mais la fracture numérique a aggravé le décrochage scolaire. Il faut plus de moyens et de personnels pour les écoles, les collèges et les lycées, ainsi que pour les universités !

PAS DE DÉCONFINEMENT SANS PROTECTION HOMOLOGUÉE

L'obsession du Medef soutenu par les droites (Macron-Philippe, Retailleau,...) est que les salariés retournent le plus vite au travail. Le risque est grand d'une nouvelle vague d'épidémie si les masques et les tests de dépistage sont en nombre insuffisant. Le gouvernement et le Medef se défaussent sur les élus locaux. C'est pourtant aux entreprises et à l'Etat de protéger.

POUR UNE RUPTURE AVEC LE MONDE D'AVANT

Nul ne peut croire que Macron se réinventera. Ce qu'il fait aujourd'hui est à l'image de ce qu'il a toujours fait, à commencer par des attaques contre le droit du travail. Abrogation des ordonnances du 23 mars 2020 ! Non à la semaine de 60h et à la journée de 15h ! Repos dominical et pas touche à nos congés payés ! Au-delà, il est à noter que le gouvernement n'a nullement interdit aux entreprises qui touchent de l'argent public de verser des dividendes... Pas de dividendes en 2019, ni en 2020 ! Hausse de l'impôt sur les grandes sociétés et rétablissement de l'ISF ! Macron et Philippe décident d'aides massives aux grandes entreprises, mais, comme d'habitude, sans aucune exigence de contreparties sociales et écologiques. Partout, le grand patronat demande un abaissement des normes environnementales. Or, relancer l'économie sans repenser et relocateur l'industrie française serait catastrophique. Sous prétexte de crise sanitaire, le gouvernement a autorisé les épandages de pesticides à proximité des habitations en dérogeant aux règles – déjà insuffisantes – qu'il avait adoptées par décret en janvier. C'est un scandale.

À LA GAUCHE DE S'UNIR POUR LE MONDE D'APRÈS

Toutes les forces progressistes (associatives, syndicales et politiques) expriment des revendications et exigences convergentes pour aujourd'hui comme pour demain. Des initiatives communes sont possibles, au plan national comme dans les territoires. La gauche politique doit répondre à la demande d'unité populaire qui monte dans le pays. Se doter d'une plateforme d'action commune doit être possible afin de répondre à la crise sociale qui s'ouvre. C'est à la gauche d'être en pointe sur ce sujet crucial, car, sinon, le monde de demain, avec Macron et Le Pen, risque d'être encore pire que celui d'avant.

Le 7 avril, la Gauche démocratique et sociale (GDS) a fait ses propositions détaillées et progressives, pour aujourd'hui, pour le jour d'après et pour les lendemains, dans un texte intitulé « Pandémie : urgence et jours d'après » (<http://www.gds-ds.org/pandemie-urgences-et-jours-dapres-contribution-gds>).



UN GOÛT AMER DE DÉJÀ-VU...

La plupart des médias rivalisent pour vanter « le chamboulement de l'orthodoxie économique européenne ». À les croire, les tabous tomberaient les uns après les autres : suspension du pacte de stabilité imposant des limites aux déficits des États-membres (3 % du PIB) et aux dettes publiques (60 %) ; autorisation des aides d'Etats aux entreprises pourtant proscrites par les traités européens ; rachat par la BCE de milliards d'euros de dettes privées et publiques... La réalité est plus complexe.



ous les éditorialistes main-stream s'esbaudissent des 37 milliards d'euros (0,23 % du PIB européen !) mis sur la table par la Commission européenne pour lutter contre la pandémie ou du renoncement de l'Allemagne à son sacro-saint équilibre budgétaire.

Tout cela, à leur dire, annonce une Union européenne plus solidaire. Il est vrai qu'il existe une marge de manœuvre assez considérable en la matière ! Pas un des médias dominants ne se risque, cependant, à annoncer une UE plus démocratique. Les événements actuels mettent en évidence le rôle dérisoire du Parlement européen, pourtant la seule institution élue au suffrage universel direct. Les institutions qui dirigent l'UE – la Commission, la BCE, le Conseil européen – sont à l'abri de toute délibération démocratique, mais ce sont eux qui décident.

Il n'est pas possible, pour autant, de vanter l'ampleur du budget européen qui représente 1 % du PIB de l'UE, alors que le budget fédéral états-unien est supérieur à 20 % du PIB des États-Unis. Il devient tout aussi impossible de vanter ce qui était sans cesse mis en avant par temps calme, tel le Fonds de résolution unique (FRU) qui devait permettre aux banques des États européens de faire face à une crise de leur solvabilité. Ce FRU ne comptabilise, en tout et pour tout, que 31 milliards d'euros alors que le total des bilans des banques européennes s'élève à 35 000 milliards.

QUID NOU SUB SOLE ?

Les thuriféraires stipendiés de l'ordre établi ont beau s'exalter, il n'y a, jusqu'à maintenant, pas grand-chose de nouveau sous le soleil. Déjà, lors de la crise des subprimes en 2007-2008, l'Union européenne avait su faire des

entorses de taille à ses principes : suspension des limites de 3 % et de 60 % ; 1 616 milliards d'euros pour sauver les banques, sous forme d'aides et de garanties (en contradiction formelle avec les traités européens) ; achats des titres des dettes publiques (sur le marché secondaire) par la BCE, là aussi en contradiction avec les traités. En 2015, l'UE avait même obligé l'Irlande à nationaliser certaines de ces banques pour les sauver et transformer leurs dettes en dette publique.

La BCE a fini par mettre entre parenthèses les règles qui limitaient ses rachats.

Entre 2008 et 2020, il y a cependant deux différences. La première est que les institutions de l'UE ont appris de la crise de 2007-2008 et agissent plus vite. La deuxième différence est qu'elles commencent à comprendre que la récession qui commence a toute les chances d'être beaucoup plus profonde que celle qui a suivi la crise des subprimes et qu'il leur faut donc agir plus fort.

LA CRISE EST DEVANT NOUS

Il devient de plus en plus difficile de croire à une crise en « V » : une récession rapide et profonde, suivie d'une reprise tout aussi rapide. Le plus probable est que la récession risque plutôt de suivre une courbe en « L » (récession rapide et durable) ou, dans le meilleur des cas, en « U » (récession rapide,

traînante en longueur, suivie d'une reprise vigoureuse). La récession actuelle n'est pas, en effet, un orage dans un ciel serein. L'économie européenne était déjà en piteux état avant la pandémie ; l'Allemagne, sa locomotive, terminait l'année 2019 avec un recul de son PIB trimestriel. Les banques, qui n'avaient tiré aucune conséquence pratique de la crise de 2007-2008 et avaient continué à spéculer avec frénésie, ne pouvaient rester la tête hors de l'eau que grâce aux liquidités ininterrompues de la BCE.

Le nouveau plan de versement de plus de 1 000 milliards d'euros de la banque centrale de l'Union a pour principale fonction, une nouvelle fois, de sauver les banques alors que ces dernières, malgré le flot de liquidités qui leur est déversé, n'augmentent que très peu leurs prêts aux entreprises et aux ménages. Et cela ne s'arrangera pas au fur et à mesure de l'approfondissement de la crise. L'interaction entre crise économique et crise financière devrait se mettre à jouer à plein. Les banques risquent donc d'être de plus en plus réticentes à prêter, de peur que leurs emprunteurs ne fassent faillite ou ne puissent les rembourser. Ce qui entraînera de nouvelles faillites... Le canal qui permet de transmettre la politique monétaire de la BCE en accordement des taux de refinancement très bas, voire négatifs, aux banques, est bouché.

La situation n'est guère meilleure pour les marchés financiers où une gigantesque bulle de dettes, en particulier celle des dettes privées des entreprises, s'est de nouveau gonflée.

Dans une telle situation, l'UE ne peut qu'agir avec plus de force qu'en 2008. Il s'agit là encore ni plus ni moins que de sauver les banques et, peut-être, le système capitaliste. Aussi, la BCE a-t-elle fini par mettre entre parenthèses les règles qui limitaient ses rachats au prorata de la part de son capital social détenu par un État et l'empêchaient de détenir plus du tiers de la dette publique d'un pays.



L'Union Européenne ou l'ordo-libéralisme, les deux étant devenus totalement incompatibles.



QUEL SCÉNARIO POUR DEMAIN ?

Ce qui étonne plutôt, face à un tel enjeu, c'est la modicité des sommes mises sur la table et des moyens mis en œuvre. Cependant, plus la crise sera longue, plus les transgressions devraient s'approfondir. Alain Minc va même jusqu'à se prononcer dans une tribune parue dans les colonnes des *Échos*, le 16 avril, pour une annulation d'une partie de la dette publique ou, si cela s'avérait impossible, d'*« en allonger la durée à 100 ans, voire à perpétuité »*. Il y a vraiment le feu au lac capitaliste pour que le chantre de la « mondialisation heureuse » en arrive à de telles extrémités.

Certains médias soulignent une autre différence : l'Allemagne ne peut plus exporter autant vers la Chine et doit donc faire attention à ne pas tuer la poule aux œufs d'or en ne soutenant pas la France et les pays du sud de l'UE qui sont des destinataires importants de ces exportations. Cet argument n'est guère convaincant. En 2018, 7,1 % des exportations de l'Allemagne avaient pour destination la Chine, mais 18 % de ses exportations avaient pour destination la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce. Cela n'empêchait pas la chancelière allemande de ne tolérer que de très légères entorses aux traités européens, en faveur de la France notamment. Pourquoi en irait-il différemment demain ? Cela fait bien longtemps que les excédents commerciaux de l'Allemagne sont faits des déficits de la plupart des autres pays européens, elle ne les a pas ménagés pour autant.

LE LEGS DES SUBPRIMES

Que s'est-il passé lorsque les banques européennes ont fini par être sauvées à la fin des années 2000 ?

La BCE qui avait été saluée, après le discours de Mario Draghi en juillet 2012, comme le « préteur en dernier ressort » de l'UE n'a pas du tout joué ce rôle ; bien au contraire, quand elle n'a pas hésité à asphyxier les banques grecques pour obliger Alexis Tsipras à capituler et accepter un nouveau mémorandum en 2016.

L'UE a, en fait, très rapidement resserré la vis budgétaire, allant encore plus loin que les 3 % et les 60 % du traité de Maastricht avec le TSCG (le traité Merkel-Sarkozy, ratifié par Hollande), les « semestres européens », les sanctions pour « déficits excessifs »...

En même temps, l'UE présentait la facture aux salariés européens en se servant du levier de la dette publique pour obliger les États européens (le plus souvent avec le soutien empressé de leurs gouvernements néolibéraux) à faire des « réformes structurelles » : démantèlement du droit du travail, baisse des retraites, de l'assurance chômage, licenciement dans la Fonction publique, privatisations... Ces plans de destruction sociale ont surtout frappé la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne et l'Italie. Tous les salariés européens, cependant, ont subi des plans d'austérité qui se sont traduits par le gel du montant des retraites, du point d'indice de la Fonction publique, la stagnation des salaires, la précarisation





« Il n'y a pas de bon compromis sans bonnes ambiguïtés. »

Bruno Lemaire

du travail, des coupes claires dans les services publics, la hausse de la TVA, alors que les impôts des riches se réduisaient comme peau de chagrin... Une grande partie des difficultés des hôpitaux italiens, espagnols, mais aussi français à faire face à la pandémie sont le fruit de ces politiques.

Quelle garantie pouvons-nous avoir que l'addition ne sera pas, de nouveau, une fois la crise passée, présentée aux salariats européens ? Le plan de stabilité n'est que suspendu, l'interdiction faite aux États d'aider leurs entreprises n'est que mise entre parenthèses, les prêts du MES pourraient être soumis à des « conditionnalités » (des réformes structurelles) s'il s'avérait qu'ils avaient été utilisés à financer des dépenses non liées directement à la pandémie...

VERS L'ABONDANCE DU RACHAT ?

La BCE vient d'annoncer la mise en place d'un plan de rachat des dettes de plus de 1 000 milliards d'euros. Ce plan a, avant tout, pour fonction de sauver les banques qui détiennent une grande partie des titres des différentes dettes publiques et que leurs spéculations effrénées ont nettement fragilisées. Elles sont d'autant plus fragiles que la récession qui commence risque de se traduire par la faillite de très nombreuses entreprises et le licenciement de nombreux salariés qui ne pourront plus rembourser leurs emprunts. Curieusement, les médias dominants ne semblent plus se rappeler de l'affondrement de 25 % des cours boursiers, ni surtout se souvenir que les actions des banques avaient subi les plus gros dégâts. Les marchés ne font pas confiance aux banques.

Le plan de la BCE a aussi pour objectif de sauver les grandes entreprises, lourdement endettées, puisque la banque centrale pourra racheter les obligations qu'elles ont émises. Il n'est pas sûr, cependant, que le parapluie de la BCE rassure longtemps les marchés. La crise de la dette publique en 2010 avait démarqué quand les marchés financiers avaient compris qu'ils s'étaient trompés et que la dette publique de la Grèce n'était pas garantie par l'Union européenne. Il n'est pas impossible que les marchés financiers, devant

les réticences de l'UE à soutenir l'Italie et l'Espagne, n'aboutissent à la même conclusion et ne se mettent à spéculer contre les titres des dettes publiques italiennes et espagnoles. Cela amènerait peut-être l'Allemagne à accepter les « coronabonds » sous

sant les conquêtes sociales, les unes après les autres. L'Italie rejointe par huit autres États (dont la France, qui n'a guère insisté) demandait la mise en place de « coronabonds ».

RECULER POUR MIEUX SAUTER ?

Au final, l'Eurogroupe a tranché, le 9 avril, en faveur du MES. L'Allemagne et ses chevaux-légers, ainsi que les Pays-Bas, n'acceptent pas ce qui serait pour eux une union de transfert dans laquelle les fourmis (les pays du nord de l'UE) paieraient pour les cigales (les pays du sud de l'Union). Le MES pourra prêter jusqu'à 2 % du PIB d'un pays, soit 37 milliards d'euros pour l'Italie et 24 pour l'Espagne : deux gouttes d'eau au regard de leurs besoins. C'est pourtant ce plan qui a été applaudi par Bruno Lemaire et ses collègues, au moment de son annonce.

La partie n'est que remise : l'Italie, suivie notamment par l'Espagne et le Portugal, exige que le plan de 1 000 milliards d'euros prévu pour relancer l'économie européenne soit financé par des « coronabonds », des titres d'une dette publique financée par l'UE et garantie par ses États-membres. Cette mutualisation des dettes permettrait à des pays comme l'Italie, l'Espagne, le Portugal ou la Grèce de bénéficier du même taux d'intérêt que l'Allemagne pour emprunter sur les marchés financiers. Les marchés, en effet, n'auraient plus la même réticence à prendre le risque de leur prêter et donc à leur faire payer le prix de cette réticence.

L'Allemagne et les Pays-Bas n'ont cessé de réitérer leur totale opposition. Le prochain Conseil européen s'annonce mouvementé et il sera difficile de s'en sortir avec la pirouette de Bruno Lemaire à la fin de la réunion de l'Eurogroupe, le 9 avril : « *Il n'y a pas de bon compromis sans bonnes ambiguïtés.* » Il leur faudrait, pour sortir des ambiguïtés, répondre précisément à au moins deux questions : quel sera le montant du plan, comment le coût en sera-t-il partagé ? Ce qui reposera la question de la mutualisation des dettes... Il n'est pas sûr qu'ils y parviennent, ce qui ne les empêcherait sans doute pas de se congratuler afin de « rassurer les marchés ».

Jean-Jacques Chavigné
17 avril 2020

PANDÉMIE URGENCES ET JOURS D'APRÈS

Répondre à la crise sanitaire et préparer les jours d'après contre Macron et son monde

**LE TEXTE DE RÉFÉRENCE
DE LA GAUCHE DÉMOCRATIQUE & SOCIALE**



L'impréparation de notre pays n'est pas une défaillance par maladresse mais le résultat des politiques néo-libérales détruisant méthodiquement nos services publics. Lorsqu'il s'agit d'agir face aux crises climatique, sanitaire, financière et économique, se révèle la faillite des sociétés capitalistes, dominées par le court terme et la recherche du profit maximum, dictées par l'égoïsme de la classe dominante et par la finance spéculatrice.

Dans le récit de la classe dominante, chacun était responsable de sa santé, de sa vie, de sa réussite scolaire, l'État ne pouvait pas tout, la « main invisible du marché » organisait au mieux le monde, il fallait constamment rassurer les marchés financiers, la dette publique pèserait sur les générations futures, l'argent magique n'existe pas, il y avait ceux qui avaient réussi et ceux qui n'étaient rien.

La pandémie signe la fin d'un monde et la nécessité d'en construire un autre.

Ce récit, la mobilisation des Gilets jaunes, celle pour la défense de la SNCF, celle contre la réforme des retraites l'avait déjà largement fissuré. La crise actuelle le met en lambeaux. L'absence de masques, de tests, de lits, de respirateurs, de médicaments ne dépendait pas de la responsabilité de chacun mais des politiques qui ont, avec constance, affaibli l'hôpital public. Le marché est incapable de faire face à la crise, c'est l'État qui le fait. Des centaines de milliards « d'argent magique », de dettes publiques sont dépensés pour sauver l'économie capitaliste. Le confinement des élèves met en évidence la fracture numérique. La « mondialisation heureuse » empêche notre pays de disposer de moyens élémentaires pour faire face à la pandémie : ils sont fabriqués ailleurs, là où ils coûtaient tellement moins cher...

Il faut tirer les leçons de cette pandémie et nous prémunir à l'avenir. Nous sommes des millions à nous inquiéter à juste titre pour notre santé et notre bonheur futur. Et puisque nous sommes tous et toutes frappées, nous voulons nous en sortir ensemble. Nous voulons des réponses immédiates pour aujourd'hui, pendant le confinement. Et des réponses quand nous sortirons du confinement obligatoire. Nous voulons que, les jours d'après, la politique change et se réoriente du tout au tout car si nous laissons faire Macron, après sera pire qu'avant.

En pleine pandémie, le gouvernement en profite pour entreprendre une nouvelle et violente attaque contre le Code du travail, maintient l'activité dans des secteurs non essentiels, provoquant ainsi la mort ou mettant en danger la vie et la santé de nombreux salariés.

Le caractère autoritaire et irresponsable de l'exécutif est d'autant plus odieux qu'une fois de plus les hauts revenus sont épargnés. Le président des riches a décidé de faire payer la facture de la crise à ceux qui doivent travailler, aggravant ainsi les inégalités sociales. Le gouvernement Macron-Philippe et les auteurs des politiques qui nous ont conduits jusque-là devront rendre des comptes - devant la justice, ils devront être poursuivis pour non-assistance à personne en danger – aux travailleurs par la mobilisation sociale – aux citoyens par le suffrage universel.

Cette impréparation et la gestion déplorable de la pandémie signent la fin d'un monde et la nécessité d'en construire un autre.

C'est à la gauche unie et aux écologistes de surmonter une des plus graves crises de notre histoire, dans la justice, la solidarité et le respect de la démocratie. Ensemble nous devons faire front autour d'un plan d'urgence alternatif à celui du gouvernement.

C'est pourquoi nous leur soumettons, ainsi qu'à tous les militants et électeurs de gauche et plus généralement à tous électeurs qui n'acceptent pas la situation actuelle, des mesures d'urgence pour le secours de toute la population, pendant la pandémie, d'autres pour l'après pandémie.

Il faut tirer les leçons de cette pandémie et nous prémunir à l'avenir. Nous sommes des millions à nous inquiéter à juste titre pour notre santé et notre bonheur futur.

Et puisque nous sommes tous et toutes frappées, nous voulons nous en sortir ensemble. Nous voulons des réponses immédiates pour aujourd'hui, pendant le confinement. Et des réponses quand nous sortirons du confinement obligatoire. Nous voulons que, les jours d'après, la politique change et se réoriente du tout au tout car si nous laissons faire Macron, après sera pire qu'avant.

1

DANS L'IMMÉDIAT POUR LA DURÉE DE LA PANDÉMIE

Nous exigeons de Macron qu'il décide des mesures énergiques suivantes « quoi qu'il en coûte » :

UN PREMIER COLLECTIF BUDGÉTAIRE

et d'autres si nécessaires, pour répondre à l'urgence sanitaire en engageant des fonds massifs pour les hôpitaux, les médicaments et la recherche, vers une reconstruction d'ensemble de ces secteurs.

5 À 10 MILLIARDS IMMÉDIATEMENT POUR LES HÔPITAUX PUBLICS

(les 5 milliards demandés avant la crise et le déblocage de tous les fonds nécessaires pour surmonter la crise) ; moratoire sur la dette de l'hôpital anticipant son annulation au sortir de la crise.

5 MILLIARDS IMMÉDIATS POUR LA RECHERCHE PUBLIQUE

demandés par les chercheurs en réorientant tout de suite les ressources fiscales du Crédit d'Impôt Recherche vers la recherche publique.

4 MILLIARDS IMMÉDIATEMENT POUR LES EHPAD

un rapport parlementaire de mars 2018 avait chiffré les besoins à 8 milliards sur 4 ans.



RÉPONDRE À L'URGENCE SANITAIRE

- Généraliser la distribution de masques à toute la population et procéder à des tests massifs pour assurer la sortie de la pandémie.

- Augmenter les salaires de 300 € par mois pour les personnels soignants et « de première ligne ». Ce sont eux qui font tout et qui sont les plus mal payés. Pas de charité, pas de prime, pas de « don », mais du salaire et maintenant.

- Ne pas exposer les salariés pour éviter la propagation du virus. Dresser tout de suite (enfin et avec les salariés eux-mêmes, les organisations syndicales et les CHCST) des listes strictes et les plus complètes possible des « activités essentielles » et « non essentielles ». Distinguer ainsi les entreprises et les secteurs essentiels dans les entreprises. Il faut en finir avec l'injonction incompréhensible du gouvernement : « Confinez-vous mais allez travailler ! ».

- Réquisitionner et reconvertir toutes les entreprises capables d'assurer en France la production immédiate prioritaire et massive pour tout ce qui est médicalement nécessaire pour assurer la fin de la pandémie : par exemple, Luxfer (bouteilles à oxygène), Famar, (chloroquine), Honeywell (masques respiratoires), laboratoires publics et privés (tests de dépistage) ; et celles des grandes entreprises qui ont les moyens et doivent les mettre au service du pays.

- Réquisitionner et reconvertir les industries nécessaires pour la réorganisation de toute la santé publique pour assurer une protection sanitaire immédiate et systématique pour tous les salariés des activités essentielles, tenues, masques, gants, rétablissement des CHSCT dans les entreprises de plus de 20 salariés et droit de retrait.

- Instaurer la réduction du temps de travail avec maintien du salaire dans toutes les activités essentielles pour concilier vie familiale et vie professionnelle (grande distribution en particulier) et négocier l'organisation du travail.

- Mettre en place des transports gratuits le temps de la pandémie et des logements pour les salariés en « première ligne ».

- Organiser le télétravail partout où c'est possible avec respect des conditions et durées du travail.

- Mettre à l'abri les SDF en réquisitionnant les hôtels et les logements vacants.

- Régulariser les sans-papiers : c'est une mesure de salubrité publique pour qu'ils se protègent et protègent, du même coup, toute la population.

- Rouvrir les marchés alimentaires en priorité pour les producteurs locaux en organisant le respect des règles de distanciation sociale.

PRÉSERVER LES LIBERTÉS PUBLIQUES

Les mesures nécessaires à la lutte contre la pandémie doivent être mises en œuvre de façon proportionnée et la durée des dispositions de la « loi d'urgence sanitaire » ne doit pas être laissée à l'arbitraire du pouvoir exécutif et de sa majorité parlementaire. La prévention sanitaire doit l'emporter sur la répression policière. Le recours à des ordonnances pour limiter certains droits sociaux n'est pas acceptable. L'exécutif, pour justifier ses décisions, ne peut pas se retrancher derrière la création d'un comité scientifique dont la composition reflète, selon la Ligue des droits de l'Homme « le manque d'indépendance ».

- Rétablir la pluralité de l'information et des opinions dans les médias télévisés.

- Donner au Parlement les moyens d'exercer son rôle en matière de contrôle du gouvernement, via une commission parlementaire ad hoc comprenant au moins un membre de chacun des groupes de l'assemblée. La commission sera informée quotidiennement par le gouvernement. Chaque groupe de l'assemblée aura droit à un droit de réponse pour chaque allocution publique du gouvernement.

- Demander la sortie de l'état d'urgence sanitaire dès la fin du confinement. Les dispositions sanitaires à prendre après le confinement devront être votées via la procédure législative habituelle.

- Revaloriser les subventions du monde associatif et les aides à la presse écrite pluraliste régionale et nationale.

- Considérer comme victimes d'accidents du travail avec tous les droits afférents tous ceux qui sont malades du Covid19 suite à leur activité professionnelle.

- Interdire tous les licenciements ainsi que le versement de dividendes. Maintenir des contrats de travail pour les intérimaires, saisonniers, CDD, contractuels de la Fonction publique et former et recruter immédiatement.

La prévention sanitaire doit l'emporter sur la répression policière.



REFORCER LA PROTECTION SOCIALE

- Contrôler les prix des produits alimentaires et des biens de première consommation. Supprimer la TVA sur les produits de première nécessité.

- Faciliter l'accès au fond de solidarité logement pour la durée de la pandémie. Stopper immédiatement les expulsions de logement, reverser les APL et bloquer les loyers dans le secteur privé.

- Supprimer tous les frais bancaires, agios, intérêts débiteurs par les banques pour la durée de la pandémie.

- Geler les remboursements des prêts pour les plus précaires.

- Mettre en place des commissions départementales, coordonnées et centralisées, appuyées sur les préfets, l'administration fiscale et les Directions régionales du travail (DIRECCTE), et sur la Banque publique d'investissement, avec des représentants des organisations de salariés, pour contrôler et orienter les choix des banques dans le financement des entreprises en difficulté ou en reconversion (pour les emprunts avec garantie d'État).

- Soutenir les entreprises en difficulté (entreprises individuelles, artisans, commerces, paysans, TPE de moins de 11 salariés). Faciliter la procédure d'accès à une aide 1 500 €.

- Maintenir intégralement les salaires, les retraites, les aides aux gardes d'enfants, les aides alimentaires, les aides aux handicapés. Permettre un moratoire sur les factures d'eau, de gaz, d'électricité et sur les loyers.

- Déployer massivement des mesures spécifiques pour la prise en charge des personnes isolées, maltraitées, des SDF, des immigrés sans logis et de ceux qui sont récemment sortis de prison.

- Contrôler, verbaliser et poursuivre en référé les employeurs qui mettent en danger leurs salariés, trichent sur les prix et spéculent sur les marchandises vitales.

2 LES JOURS D'APRÈS

La fin du confinement ne peut déboucher ni sur un statu quo ni sur des politiques de rigueur comme après la crise financière de 2008 qui ont mené à la faillite actuelle.

Répondre à la crise sanitaire demande la mise en œuvre de la transition de notre économie vers un autre modèle de développement social et écologique.

REFORCER D'URGENCE L'HÔPITAL PUBLIC ET LES EHPAD

La pandémie a montré ce que coûtait la gestion de l'hôpital public lorsqu'il devenait une entreprise obligée de travailler en flux tendus parce que les stocks (de masques), les réserves (de lits) seraient trop onéreux. Résultat aberrant : des hélicoptères, des TGV, des avions pour transporter des malades là où il y a encore des lits !

Le système de santé doit être reconstruit autour de l'hôpital public, en première ligne pour lutter contre les maladies et les pandémies et dont l'engagement de son personnel a forcé l'admiration de tous. Applaudir le personnel de santé est beau, lui donner des moyens et des effectifs c'est mieux. Plus personne, le jour d'après la pandémie, ne supportera les services d'urgences submergés, la fermeture continue de maternités ou de lits d'hospitalisation, un personnel soignant surchargé de travail et la plupart du temps sous-payé. Il est inadmissible qu'il existe à côté du secteur public, des hôpitaux et des cliniques privés qui garderaient les seules activités lucratives. Cela signifie :

- Annuler les dettes des hôpitaux accumulés par 10 ans de politiques néolibérales (8 à 10 milliards d'euros).

- Supprimer la tarification à l'activité qui permettait aux Agences régionales de santé de réorganiser le secteur hospitalier au profit du secteur privé.

- Organiser une campagne de recrutement massif et de formation de soignants et de soignantes (infirmier.e.s, aide-soignant.e.s, médecins hospitaliers...) dans les meilleurs délais.

- Reprendre immédiatement les opérations et les soins vitaux essentiels (IVG, affections de longues durées...) et tenter de rattraper le retard pris durant la pandémie.

Permettre aux personnes âgées de connaître une fin de vie heureuse.

- Favoriser puissamment la recherche publique fondamentale car c'est la seule qui soit vraiment efficace. La loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) basée sur le profit privé à court terme doit être abrogée. L'abandon de la recherche sur les Coronavirus au début des années 2000 sous prétexte qu'elle n'était pas rentable à court terme, doit servir de leçon.

- Reconstruire de fond en comble le secteur public des EHPAD pour permettre aux personnes âgées de connaître une fin de vie décente et la plus heureuse possible. La pandémie a révélé le dévouement et le sous-équipement des personnels qui y travaillent courageusement sans les protections nécessaires, sous-payés et bien souvent précaires.

- Mettre en place un grand service public du médicament et de la recherche.

- Relocaliser la production des médicaments des grands groupes pharmaceutiques et contrôler leurs profits gigantesques. Fixer et planifier des missions de service public aux groupes pharmaceutiques, ceux de l'industrie chimique et plus généralement au secteur industriel et financier utile pour ces relocalisations. Il faut retirer la production et la recherche pharmaceutique d'une logique de la concurrence et de profit.

AIDER LES SALARIÉS POUR MENER LA BATAILLE

La récession économique va entraîner dans les entreprises des batailles autour des salaires, de la durée et du partage du travail, des licenciements.

Des mesures doivent être prises pour permettre aux salariés d'être les acteurs des choix stratégiques qui seront faits.

- Respecter fermement la durée légale de 35 h hebdomadaires, du repos quotidien de 11 h, du repos quotidien de 11 h, du repos du dimanche sauf dérogations pour force majeure, des jours fériés et des cinq semaines de congés payés garanties à des dates négociées à l'avance.

- Rétablir les CHSCT indépendants et à partir de vingt salariés. Rétablir des postes de médecins du travail en nombre suffisant. Renforcer les instances représentatives du personnel. Réactiver les prud'hommes.

- Redonner les moyens aux inspecteurs du travail d'arrêter tout lieu de travail où les règles de confinement ne sont pas respectées et aux forces de l'ordre de faire payer des amendes aux entreprises pour toute infraction (autant qu'il y a de personnes concernées).

- Généraliser le contrôle des licenciements par l'inspection du travail afin d'interdire toute « vague » de licenciements abusifs, et permettre aux salariés et à leurs syndicats d'offrir chaque fois des alternatives, cessions, fusions, reprises, coopératives...

- Abroger les possibilités de rupture conventionnelle : pas de rupture non motivée des contrats de travail en cours.

- Établir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes : dans la pandémie, les femmes ont été en première ligne, soignantes, enseignantes ou caissières, comment tolérer encore que leurs salaires soient plus bas ?

- Rendre responsables juridiquement, financièrement, économiquement les grandes entreprises donneuses d'ordre pour toutes les entreprises sous-traitantes auxquelles elles font appel. Aligner ces dernières, le temps de leur mission, sur la convention collective principale des entreprises utilisatrices. Faciliter et généraliser la reconnaissance des unités économiques. Ne tolérer qu'un seul niveau de sous-traitance.

MESURES SOCIALES

- Renforcer les services publics qui ont été affaiblis par la crise en veillant tout particulièrement à leur renforcement et leur retour dans les quartiers populaires, les zones rurales et périurbaines.

- Établir des minima sociaux qui ne doivent pas être inférieurs au seuil de pauvreté 2019 (1 026 € mensuels en 2019) pour une personne seule.

- Ne pas diminuer le montant des APL et ne pas supprimer les tarifs réglementés du prix du gaz comme le veut la loi du 8 novembre 2019.

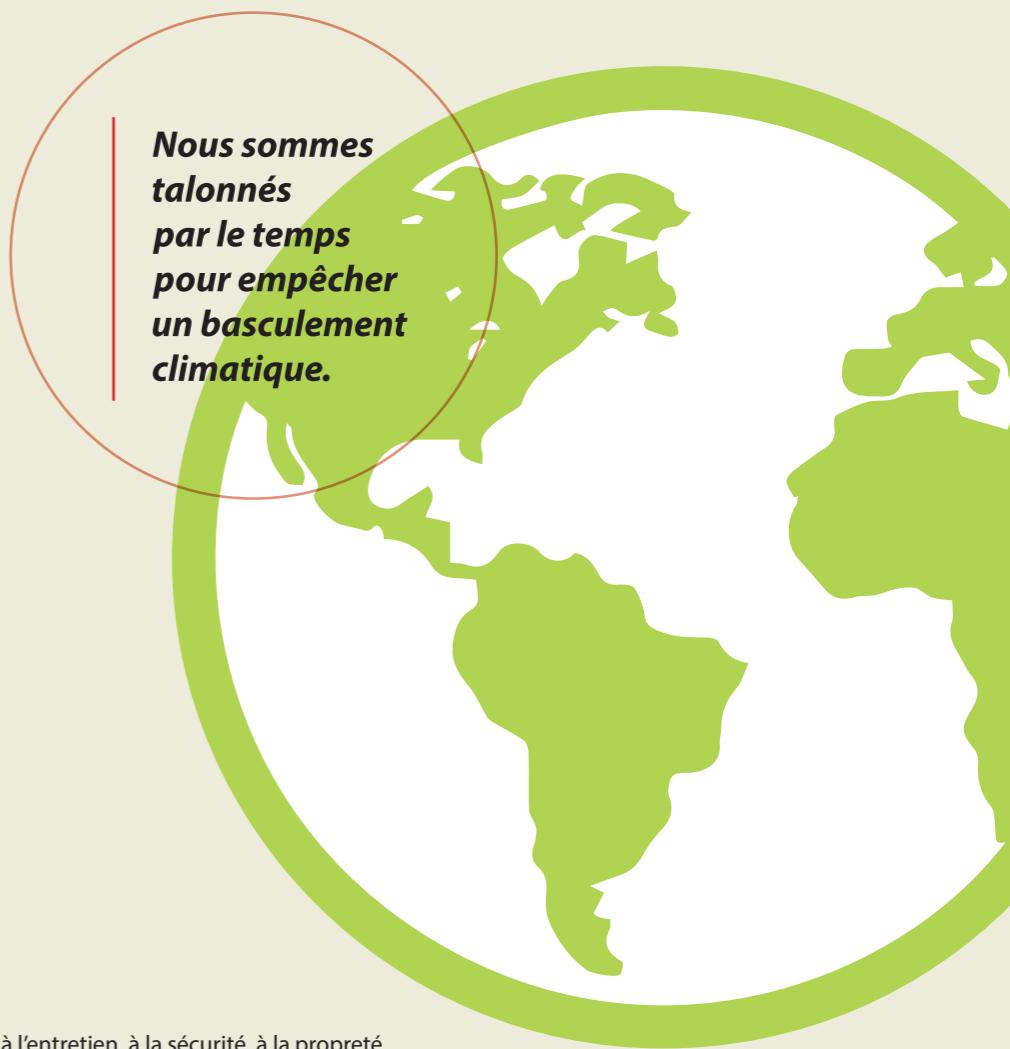
- Plafonner les prix des loyers.

- Annuler le gel de la valeur du point dans la Fonction publique. Augmenter substantiellement le SMIC.

- Indexer le montant des retraites sur l'inflation comme le prévoit la loi du 22 juillet 1993.

- Abroger la réforme de l'assurance chômage décidée par la loi du 5 septembre 2018 qui diminuait les droits des allocataires, les personnes les plus fragiles étant les plus impactées. Muriel Pénicaud justifiait cette réforme en prétextant une diminution du nombre de chômeurs. Avec la récession et la montée du chômage de masse qu'elle provoquera, ce prétexte apparaîtra vite pour ce qu'il est : une mascarade.

- Déployer un plan massif de logements sociaux d'urgence pour les démunis. Les logements vides seront réquisitionnés pour loger les SDF.



ENGAGER UNE VÉRITABLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le coronavirus a, selon tout vraisemblance, été transmis par un animal sauvage à un animal domestique qui, à son tour, l'a transmis à l'homme ou plus directement d'un animal sauvage (chauve-souris, pangolin...) à l'homme. Ce n'est pas le premier virus qui a été ainsi transmis à l'homme et ce ne sera certainement pas le dernier si la même politique de déforestation, de destruction des habitats des animaux sauvages, continue à précipiter l'effondrement de nos écosystèmes, dans le seul but de générer des profits. La transmission du virus a été accélérée par l'intensité des échanges conséquence de la mondialisation de la production.

Nous sommes talonnés par le temps pour empêcher un basculement climatique dont tous les effets ne se feraient sentir qu'à la fin du siècle mais qui serait irréversible. Pour l'éviter à tout prix, nous devons engager une véritable politique de planification et d'investissements en direction de la transition écologique.

- Organiser un débat national

- notamment sur la politique d'aménagement du territoire et les projets immobiliers et commerciaux du projet « Grand Paris » – pour arrêter les modalités de la mise en œuvre d'un plan de transition écologique, de sécurité alimentaire, énergétique, de fin de « l'obsolescence programmée » avec des mesures immédiates.

Ce plan devra principalement comporter des investissements publics substantiels dans l'efficience énergétique des bâtiments, le développement de la gratuité des transports publics urbains et le développement des énergies renouvelables.

- Planifier permettrait de créer des emplois

dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'agro-écologie et de certains transports collectifs (le train plutôt que l'avion).

- Déployer un plan massif de rénovation énergétique des logements.

- Remettre en cause le modèle agricole dominant.

La crise montre l'importance des circuits courts. Il s'agit de privilégier des formes d'agriculture paysanne, durable, biologique dans le but de respecter l'environnement naturel et de la biodiversité.

- Soutenir les filières industrielles

qui nécessitent une relocalisation au plus près des territoires, tout en refusant que cette relocalisation se fasse en abaissant les salaires et la protection sociale pour rendre la France « attractive » et attirer les capitaux, comme le prévoit Macron.

- En finir avec les traités de libre-échange

qui, tel le CETA (accord entre l'UE et le Canada), nivellent vers le bas nos normes sociales, sanitaires et écologiques.

- Rationaliser les transports.

Tout comme la santé, l'école, et d'autres services publics, le transport ferroviaire fait partie «des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché» (dixit Macron). La SNCF doit redevenir un service public efficace pour le maillage des territoires et comme alternative au tout-automobile.

Revenir sur son ouverture à la concurrence. Revenir à un statut unique des cheminots. Supprimer les cars «Macron».

Développer le ferroutage comme alternative aux transports routiers.

Développer une politique de gratuité pour les transports en commun dans les villes où c'est possible.



SE DOTER DES MOYENS D'ACTION FINANCIERS

Là où il n'y avait pas « d'argent magique », le gouvernement a bien fini par trouver des dizaines de milliards nécessaires pour éviter la catastrophe.

- Abrogation du pacte de stabilité.
La Commission européenne a suspendu l'application du pacte de stabilité : ce n'est pas suffisant.

Nous n'avons pas la mémoire courte. Nous n'accepterons pas que, comme après la crise de 2008, l'UE suspende les limites imposées aux dettes et aux déficits publics le temps de sauver les banques et le système capitaliste, mais ferme aussitôt la parenthèse pour faire payer l'addition de la crise aux salariats européens avec l'appui enthousiaste de tous les gouvernements néolibéraux.

Nous attendons de l'UE trois autres mesures, immédiatement nécessaires pour lutter contre la pandémie et ses suites :

- Une augmentation du budget européen de 1 % à 5 % du PIB de l'UE, avec la création de nouvelles ressources propres, notamment par des impôts sur les sociétés et sur les grosses fortunes.

- L'émission de « coronabonds » à hauteur de 1000 milliards d'euros par l'UE pour financer trois types de dépenses : les dépenses liées à la lutte contre la pandémie, la transition énergétique et de décarbonisation et les investissements en infrastructures numériques.

- La Banque centrale européenne qui a annoncé un plan de monétisation des dépenses publiques doit prêter directement aux États sans passer par les banques. La BCE a également suspendu les limites qu'elle s'imposait pour l'achat de dettes publiques. Cette suspension et ce plan de monétisation doivent être pérennisés au-delà de l'urgence sanitaire.

Prêter directement aux États sans passer par les banques privées.

3 DÉBATTRE À GAUCHE

La présentation en commun de propositions pour l'immédiat donnerait de la force à celles-ci. Nous les mettons en débat pour nourrir un plan commun de mesures immédiates. Dans le même temps, la discussion sur les jours d'après a déjà commencé. Elle doit se développer maintenant.

Nous proposons de :

- Mettre en place un comité de liaison de toutes les organisations de gauche et des écologistes, ouvert à tous, sans exclusive et sans hégémonie.

- Organiser des échanges de vues, des auditions, prendre en compte les propositions des organisations syndicales, des associations citoyennes, des collectifs et mouvements citoyens pour nourrir la réflexion collective.

- Rechercher un accord efficace et dynamique où chacun a sa place, où chacun se respecte.

- Se doter ensemble d'une plateforme d'action commune, de transition sociale et écologique, pour une VI^e République sociale, démocratique parlementaire, proportionnelle, laïque, féministe, écologique et pacifique.

- Mettre au centre de cette plateforme d'action et de transition écologique et sociale, les mesures (cf. ci-dessus) pour répondre à la crise sanitaire, économique et financière et écologique à venir.

- Doter d'un siège commun cette plateforme ou « comité de liaison ».

- Engager les débats dans les semaines suivantes, avec le peuple de gauche, le salariat tout entier, pour enrichir la démarche (assemblées, comités, collectifs locaux, réseaux de solidarité...).

- Construire avec cette démarche les coalitions électoralles et les listes unitaires nécessaires pour vaincre, aux échéances qui surviendront, la néfaste politique de Macron qui a conduit le pays au désastre social et écologique.

CONCLUSION

Rien ne sera plus comme avant, mais c'est pour le meilleur ou pour le pire. Le monde doit changer de base mais cela ne se fera pas spontanément.

Deux issues sont, en réalité, possibles :

La première serait un changement en profondeur qui verrait la société et l'économie rompre avec le désordre néolibéral et se fixer pour objectif de satisfaire les besoins sociaux (santé, logement, éducation) tout en engageant résolument la transition écologique.

La seconde verrait le capitalisme nous faire payer, comme après la crise de 2008, l'addition de ce que lui auront coûté la pandémie, la crise économique et la crise financière et laisser aux actionnaires le soin de lutter contre le réchauffement climatique et l'extinction des espèces.

En France, il est tout à fait possible que Macron perde la présidentielle de 2022. Mais, là encore, ce sera pour le meilleur ou pour le pire. Le pire serait le Rassemblement national au pouvoir.

Battons-nous pour le meilleur, un front uni de toute la gauche républicaine, socialiste, communiste, écologiste, insoumise... dès le premier tour, remportant l'élection présidentielle puis les législatives qui suivront.

Unité de toute la gauche et des écologistes



Macron et le redémarrage économique

REPRENDRE LE TRAVAIL « QUOI QU'IL EN COÛTE »

Dans son allocution du 13 avril, Emmanuel Macron a fixé la sortie du confinement au 11 mai prochain. Pour justifier cette date, il s'est retranché derrière un argument de justice sociale et s'est appuyé sur la difficulté pour nombre de nos concitoyens à supporter la situation. Il n'a pu toutefois dissimuler son véritable objectif : faire reprendre le travail au plus vite pour préserver « l'économie ».

Cette économie n'est pas n'importe laquelle, mais une économie capitaliste dont le seul mode d'existence est toujours plus de croissance, toujours plus de profits. C'est un peu comme pour un cycliste : si cette économie s'arrête de pédaler, elle tombe.

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE EN PLEIN MARASME

Bruno Le Maire estime qu'avec deux mois de confinement, le recul du PIB s'élèvera à 6 % en 2020. La construction est le secteur le plus touché avec une baisse d'activité de l'ordre de 88 %. On l'estime à 43% dans l'industrie. Renault, PSA, Airbus ou Michelin suspendent leurs chaînes de montage. Les fabricants de produits alimentaires ainsi que l'agriculture limitent leurs pertes (entre 5 et 10 %). En revanche, dans l'hébergement et la restauration elles atteignent 90 % et celles du transport routier 64 %. Les compagnies aériennes ont, pour beaucoup, complètement arrêté leurs activités.

La baisse de la consommation des ménages atteint 35 %, touchant particulièrement l'habillement, le textile, les carburants, les automobiles, l'électroménager. Le 17 avril, 9 millions de salariés étaient en chômage partiel.

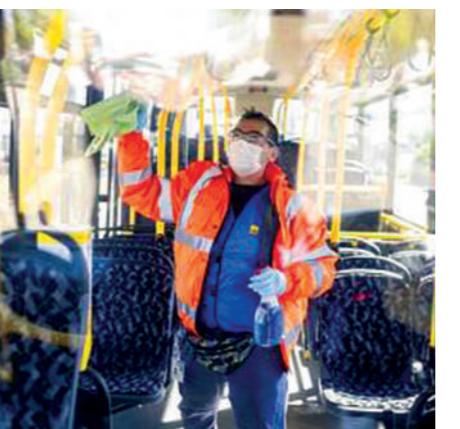
Le plan de soutien à l'économie du ministère des Finances vient d'augmenter, de 45 à 110 milliards d'euros : report des impôts et des cotisations sociales, prise en charge du chômage partiel, fonds ouvert aux entreprises en difficulté, plan de sauvetage (20 milliards) destiné à vingt grandes entreprises (Air-France, Renault, PSA...). Au total, le projet de loi rectificatif prévoit un déficit public de 8 % en 2020 et une dette publique de 112 % du PIB.

La reprise semble bien loin d'être au rendez-vous : le rétablissement des chaînes d'approvisionnement qui demande une synchronisation mondiale ne se fera pas du jour au lendemain, et la consommation diminue fortement, tant le pouvoir d'achat des salariés, des privés d'emplois, des précaires, des indépendants, des commerçants a diminué au cours du dernier mois. La récession mondiale, qui avait commencé avant la pandé-

mie et que cette dernière a puissamment accélérée, alimente une crise financière qui risque, à son tour, d'approfondir la récession.

QUE TOUT REDEVIENTE COMME AVANT !

Eric Le Boucher titrait sa chronique du 10 avril dans *Les Échos* (le journal patronal de référence) : « *Il faut sortir la France du confinement* ». Il osait écrire ensuite : « *Les États peuvent soutenir l'économie pendant deux ou trois mois, mais aller plus loin paraît impossible, et certainement pas un an, avant qu'un vaccin soit éventuellement disponible. [...] La certitude est qu'il faut économiquement, psychologiquement, politiquement, sortir du confinement. Cela signifie qu'on doit en revenir à la stratégie de l'immunité collective et accepter les morts qui vont avec. [...] La préservation de la vie est un principe sacré, mais le retour au travail et la défense des libertés individuelles, qui fit tant de morts, représentent aussi une valeur humaine* ».



de « rembourser la dette accumulée pendant la crise ». La secrétaire d'État à l'Économie, Agnès Pannier-Runacher, appuyait le Medef en déclarant qu'« *il faudra probablement travailler plus que nous l'avons fait avant pour rattraper la perte d'activité* ». Elle ajoutait : « *L'enjeu est de reprendre plein pot* ».

Quelques jours plus tard, le président du Medef constatait qu'il avait réalisé l'unité syndicale contre lui et estimait que le débat était « clos ». Bruno Le Maire rétropédalait pour tenter de rattraper les propos de sa secrétaire d'État. Nous ne pouvons, cependant, avoir la moindre illusion sur l'offensive que tous ces gens-là préparent contre le salariat. Le président du Medef nous a même prévenus que la dette publique servirait, à nouveau, de levier pour attaquer nos acquis sociaux. Il faudra bien que quelqu'un paie pour les centaines de milliards déboursés et, jusqu'à ce jour, le président des riches a toujours su préserver ces derniers. Les mesures « d'urgence sanitaire » ont donc vocation à se perpétuer sous la forme de mesures « d'urgence économique ».

MACRON PLACE SON POINT D'ORGUE

Lors de son intervention télévisée du 13 avril, Emmanuel Macron mettait un point d'orgue à toute cette effervescence en avançant la date du 11 mai, jour où les écoles, les collèges, les lycées seraient ouverts afin, affirmait-il, de combler la fracture qui s'était faite entre les élèves qui bénéficiaient d'outils numériques et ceux qui en étaient dénués. Une grande première pour un président qui a toujours préféré les « premiers de cordée » à « ceux qui ne sont rien ». La véritable raison de ces réouvertures des lycées, collèges et écoles est pourtant évidente : permettre aux parents de ne plus avoir à garder leurs enfants et de reprendre le travail.

Dès le lendemain, le ministre de l'Éducation nationale annonçait que cette ouverture se ferait très progressivement. Il faut dire qu'il devait faire face à la colère des enseignants, des parents d'élèves, de leurs syndicats et de leurs associations qui constataient que les

« gestes-barrières » ne pourraient pas être respectés par les élèves de maternelle, du primaire ou des collèges et que c'était faire prendre des risques importants aux enseignants, aux élèves et à leurs familles.

Pour remettre tout le monde au travail, c'est la stratégie de l'« immunité collective » qui est ainsi reprise sans le dire. Certes, à la différence d'Eric Le Boucher, Macron parle de fournir des masques. Il ne précise pas, cependant, en quoi les masques « grand public » (c'est-à-dire ni FFP2, ni chirurgicaux) pourraient être réellement protecteurs et pourquoi il s'obstine à refuser que soient pratiqués des tests massifs. Sans doute parce que la France ne dispose pas d'assez de tests et de masques FFP2. Mais pourquoi ne pas le reconnaître, tout en cherchant à y remédier ? Les pays qui ont procédé à ces tests massifs (la Corée du Sud, le Japon, l'Allemagne) ont pu, jusqu'à aujourd'hui, limiter les dégâts de la pandémie.

APPLIQUER LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Les enfants qui, hier, étaient des « porteurs sains » du Covid-19, particulièrement dangereux pour leurs enseignants et encore plus pour les personnes à risque, seraient devenus sans danger pour leur entourage. Il est vrai que l'avis des scientifiques à ce sujet n'est pas arrêté et que leurs opinions se modifient rapidement. C'est tout à fait compréhensible et respectable, mais pourquoi, dans un tel cas, ne pas s'en tenir au principe de précaution ? Une deuxième vague de la pandémie risquerait fort, selon de nombreux scientifiques, d'être plus meurtrière que la première. Qui peut accepter cela ? Comment ne pas comprendre, de surcroît, que l'économie aurait tout à y perdre ?

Le président du Conseil scientifique, Jean-François Delfraissy, estime pour sa part que « *si on n'a pas les pré-requis, il faut rester confinés* ». Le 17 avril, suite aux réactions de mécontentement qu'avait suscitées cette prise de position extrêmement ferme, Macron est revenu sur ses paroles du 13 relatives aux « personnes vulnérables », notamment aux personnes âgées. Il a en effet fait savoir qu'il ne souhaitait « *pas de discrimination* » dans le cadre du déconfinement et en a appelé à « *la responsabilité individuelle* » de chacun. Mais qu'en sera-t-il de la sienne, s'il décide, sans se préoccuper des pré-requis et des avis de nombreux scientifiques, de ne maintenir en confinement ni les plus jeunes, ni les plus âgés ? Vu les risques encourus par nombre d'entre eux, il ne pourra pas longtemps se murer derrière sa toute théorique irresponsabilité présidentielle...

En tout état de cause, les pré-requis manquent pour le moins de précisions et ce n'est pas l'intervention de deux heures d'Édouard Philippe et d'Olivier Véran, dimanche 19 avril, qui aura permis d'en savoir plus sur ce point.

Jean-Jacques Chavigné

Documents



ANNULATION DES DETTES SOUVERAINES PAR LA BCE : SOYONS ICONOCLASTES !

Il y a quelques mois et même quelques semaines, proposer que la Banque centrale européenne (BCE) puisse annuler une partie des dettes publiques qu'elle détient paraissait totalement iconoclaste [...], tant les questions relatives à la monnaie semblent parfois relever de la croyance religieuse et tant le dogme de la non-monétisation des déficits par la banque centrale était ancré.

Mais la crise sanitaire du Covid-19 et la mise au ralenti des économies partout dans le monde pour maîtriser la pandémie redistribue les cartes. La prise de conscience de l'Everest de dettes publiques qui accompagnera la sortie de crise ébranle les convictions et fissure les tabous. Si Christine Lagarde a écarté l'idée d'annulation globale par la BCE des dettes contractées par les États de la zone euro jeudi 9 avril sur France Inter, la question s'immisce dans le débat public. C'est heureux !

D'autant plus qu'une fois le combat contre le coronavirus gagné, il restera à engager vraiment et sans tarder la bataille contre le réchauffement climatique. Ce qui implique des investissements massifs dans la reconversion écologique de nos économies et donc de dégager des marges de manœuvre budgétaires. D'où l'intérêt de la proposition que nous portons d'annulation partielle des dettes publiques détenues par la BCE, conditionnelle au réinvestissement des mêmes montants dans des investissements publics « verts », par nouvel émission de dette.

Tout nouvel endettement en vue d'investissements bas carbone coïnciderait avec l'annulation d'un volume de dette de même ampleur par la BCE. En d'autres termes, les États pourraient financer les investissements de la transition écologique en s'endettant, sans que le ratio dette/PIB n'augmente. Tout nouvel endettement en vue d'investissements bas carbone coïnciderait avec l'annulation d'un volume de dette de même ampleur par la BCE. Ce mécanisme de conditionnalité orienterait de facto le plan de sortie de crise vers la transition écologique. [...]

Cette création monétaire permettrait des dépenses qui dopent à la fois l'offre et la demande. Elle accompagnerait la reconversion écologique de nos économies, soutiendrait l'emploi – notamment si les investissements sont ciblés sur des projets à forte intensité en main-d'œuvre, comme la rénovation énergétique des bâtiments. Elle pourrait aussi financer un vaste plan de formation aux métiers de la transition écologique.

Une discussion pourrait aussi s'engager sur le fait qu'elle aide à l'échouage des actifs liés aux entreprises polluantes. Les États vont être amenés, pour éviter la casse sociale, à recapitaliser des entreprises qui, si la transition écologique se fait, vont devoir très fortement réduire la voilure. Ces recapitalisations dans les secteurs carbonés devraient être conditionnelles à l'accélération de leur conversion écologique.

Certes, cela générera des pertes pour l'État actionnaire, mais c'est aussi cela la reconversion écologique d'une économie : investir dans le « vert » ET organiser l'échouage des secteurs « bruns ».

Baptiste Bridonneau et Laurence Scialom
membres du laboratoire EconomiX de l'université Paris-Nanterre
Tribune publiée sur www.alternatives-economiques.fr, le 21 avril 2020



LA FRANCE DU FRIC ET CELLE DU SMIC

Le Covid-19 a touché 100 000 personnes en France et fait plus de 15 000 morts. Le confinement, pis-aller d'un capitalisme qui n'épargne aucun secteur, contient la propagation du virus. Faute de traitements, d'équipements, de soignants, on contient... Si le virus ne trie pas les personnes, les conséquences de son passage sont plus lourdes pour les milieux populaires et ouvriers.

Nous ne sommes en effet pas égaux devant la propagation du virus. La manière dont on vit, dont on se déplace, la profession, les possibilités de se protéger des interactions, influent sur sa diffusion. Mais nous le sommes encore moins devant les conséquences de la contamination.

SUREXPOSITION

Evidemment, vivre en foyer, dans un camping ou à fortiori à la rue ne permet pas le respect des règles sanitaires. En milieu urbain, le maintien des distances dans les immeubles ou au sein du logement est réduit à néant dans les quartiers concernés par la « politique de la ville » où sont constatés les taux de surpopulation les plus forts. S'entasser à sept dans un T3 ne permet pas de respecter les règles.

Dans le quartier des Minguettes à Vénissieux, 40 % des ménages vivent dans un logement surpeuplé. S'ajoute à la proximité des corps au sein de l'appartement, celles vécues dans les ascenseurs ou au pied des immeubles, quand l'enfermement à l'intérieur devient insupportable. Ces facteurs aggravants de diffusion du virus sont parfois compliqués d'un sentiment coupable de mal faire ; quand sont relayées à la télé des images stigmatisant ces habitants.

Ce sont aussi les inégalités liées au travail qui sont mises en lumière. Les chiffres l'illustrent¹. 66 % des cadres se déclarent en télétravail contre 5 % des ouvriers. Surtout, ils sont 35 % à continuer à se rendre au boulot contre 10 % des cadres². Être éboueur, aide-ménagère, livreur, caissière, ouvrier spécialisé, aide-soignante expose au virus : autant de métiers dont l'utilité sociale n'a pourtant jamais été aussi reconnue. Trop d'ouaïviers restent exposés par des patrons occupés à penser d'abord à la reprise économique de la France du fric, faisant peser des risques inconsidérés sur les épaules de leurs salariés les plus précaires, souvent mal protégés.

SURMORTALITÉ

Nous sommes encore moins égaux devant les conséquences de la contamination. À cet égard, les comparaisons entre les courbes de mortalité du Covid-19 dans les différents pays touchés paraissent éluder cette réalité : les systèmes de soins y sont différents. Ainsi, le traitement de la maladie et la probabilité d'en mourir sont en grande partie politiques. Les inégalités sociales jouent à plein régime quand il s'agit de maladies : diabète, obésité, hypertension artérielle, affections



pulmonaires sont des pathologies que l'on retrouve plus chez les ouvriers – mais aussi, pour prendre l'exemple des États-Unis, dans la communauté afro-américaine. Les problématiques liées à l'alimentation, le stress, les consommations d'alcool ou de tabac sont aussi des éléments d'explication. Or, ces pathologies aggravent le Covid-19.

L'absence de suivi médical, voire de détection de maladies chroniques, est socialement déterminée. Les habitants des quartiers pauvres des villes et des zones rurales déshéritées sont plus nombreux à renoncer aux soins pour des raisons connues : déserts médicaux, coûts, freins culturels. La télémédecine pour dépasser le virus – inaccessible à certains –, ainsi que les messages de prévention – incompréhensibles pour d'autres – finissent d'établir une frontière réelle entre celles et ceux qui peuvent respecter le confinement et se soi-

gnent... et tous les autres. La doctrine libérale qui consiste à nous faire croire que l'on est responsable si on se soigne mal – doctrine relayée de façon éhontée par le Préfet de police de Paris, avant que de multiples messages de protestation ne le contraignent à s'excuser – est à battre en brèche. Il s'agit pour le pouvoir de cacher l'absence de tout dans certains coins de la France, dont celle – naturellement – d'hôpitaux suffisamment armés pour soigner les malades dans les zones les plus à risques. En Seine-Saint-Denis, on compte 0,5 lit de réanimation pour 10 000 habitants, contre 1,5 pour 10 000 habitants à Paris³.

« ASSEZ PARLÉ D'ÉGALITÉ»⁴

Le risque est grand que rien ne change à la sortie de la crise, que la France du Smic se meure tandis que la France du fric demeure. C'est d'égalité réelle, concrète, dont nous avons besoin. Les accents « révolutionnaires » pris par le président de la République⁵ ne nous leurreront pas. Se référer à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en rappelant que « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune » ne fait pas une politique.

Ce dont nous ne pouvons nous passer à aucun prix, ce sont de services publics performants (et donc bien dotés), de véritables augmentations de salaires (et non d'au-même). Bref de redistribution de la richesse créée. Cela passe par la justice fiscale et, dès que la reprise se fera sentir, par le partage du temps de travail.

Marlène Collineau

Notes

1. Il s'agit en réalité de données liées au travail à domicile en période de confinement qui ne revêt pas les mêmes obligations légales que le télétravail.
2. Données du Conseil scientifique Covid-19.
3. Entretien avec Stéphane Troussel (président PS du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis), *Le Parisien*, 2 avril 2020.
4. « Il est temps de faire des égaux », selon Jean Jaurès.
5. Allocution d'Emmanuel Macron du 13 avril.



LE SALAIRE INCONDITIONNEL, C'EST MAINTENANT !

La crise sanitaire agit comme un puissant révélateur. D'abord sur l'état accablant de notre système de santé après des années d'austérité. Ensuite sur les attaques contre le Code du travail imposant à nombre de salariés de risquer leur vie pour garantir les profits. Et enfin sur le fonctionnement d'une économie capitaliste mondialisée aveugle aux enjeux sociaux et environnementaux. Il est temps d'apporter une réponse claire.

« Il y a des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché », nous dit-on.

Mais s'il y a bien quelque chose qui ne doit plus dépendre des lois du marché, c'est l'activité humaine en général. Pourtant, la prise d'otage que constitue le marché de l'emploi capitaliste ne nous laisse pas le choix : « (re-)trouvez un emploi ou crève ». Ce chantage à l'emploi – qui n'est autre qu'un chantage à la survie – contraint des millions d'entre nous à accepter n'importe quel boulot, à n'importe quel prix et à n'importe quelles conditions.

HÉROÏNES ET HÉROS DE L'HEURE

Cette période de confinement nous fait prendre conscience de l'inutilité sociale de certaines activités, voire de leur caractère néfaste pour l'humanité et son environnement. Lorsque le confinement sera terminé, devrons-nous massivement nous jeter à nouveau sur ces emplois « non-essentiels », inutiles, polluants, abrutissants, sous peine de rejoindre la cohorte des chômeurs ?

Car « l'armée de réserve » du capitalisme sera pléthorique à la sortie du confinement : « Jusqu'à 25 millions de personnes pourraient se retrouver au chômage » de par le monde, nous prévient l'OIT¹. Pourtant, un soldat de l'armée française touche un salaire en temps de paix... et un pompier ou un urgentiste ne reçoit-il sa paye qu'en cas d'incendie ou d'accident ? Bien au contraire, nous sommes heureux qu'ils soient correctement formés et payés à ne pas faire usage de leurs compétences mais qu'ils soient disponibles et prêts quand on aura besoin d'eux.

Imagine-t-on que l'on pourrait licencier et se passer d'une partie de nos personnels hospitaliers si la santé des français s'améliorait ? Ceux qui l'ont cru sont complices du désastre sanitaire. Les militaires, les pompiers, les soignants sont des salariés dont on peut dire que la « sous-occupation » est une bonne nouvelle pour l'humanité : on est heureux de les compter comme réservistes, comme travailleurs en forme prêts à intervenir, juste au cas où...

VIVENT LES STATUTS !

Nous sommes tous des réservistes². Quand nous ne sommes pas en activité, nous sommes soit en formation, soit en recherche ou création d'emploi, soit disponibles pour exercer des activités essentielles à la vie en société dans le cadre domestique, associatif ou bien encore pour la citoyenneté.

Les métiers de militaires, pompiers, soignants ont en commun d'avoir un statut : c'est ce qui permet de leur reconnaître un salaire indépendamment de toute production concrète ou financièrement mesurable.

Il nous revient de garantir collectivement le statut de salarié à toutes les femmes et tous les hommes qui font société, car nous sommes fondés collectivement à dire ce qui relève de la dignité humaine, ce qui est bon pour l'humanité et ce qui lui nuit. On ne peut pas déléguer au marché une telle responsabilité, c'est à la fois irresponsable et criminel – nous le constatons d'autant plus aujourd'hui. On ne peut pas tolérer, dans notre société si riche, que le salaire vital dépende de manière si précaire d'un emploi, de l'arbitraire d'un patron, de mouvements de capitaux ou d'un krach boursier.

POUR UN SALAIRE INCONDITIONNEL

Au moment où des milliards vont être débloqués pour sauver les entreprises se pose la question du choix de société. Nous avons socialisé l'enseignement, la santé, les retraites, le chômage, l'aide au logement, près de 50 % de la demande³... Avec la crise sanitaire, la situation est mûre pour la prochaine étape : la socialisation d'un premier niveau de salaire inconditionnel (PNSI) au niveau du SMIC à toute la population adulte, l'objectif étant d'améliorer son salaire dans une ou plusieurs activités professionnelles.

L'idée d'un revenu de base ou universel fait son chemin, mais nous ne demandons pas une allocation de subsistance, encore moins la charité sociale. Parce que l'humain est la richesse qui produit toutes les autres, nous exigeons que la richesse

nationale produite collectivement par tous soit reconnue pour chacun sous la forme d'un salaire qui garantisse la dignité sociale et permette de travailler dans les meilleures conditions. Parce que la société est un tout et la contribution de chaque individu à la société impossible à mesurer, nous devons disposer d'un salaire vital attaché à la personne.

Ce salaire socialisé devra être financé sur la base d'une cotisation sociale sur la valeur ajoutée (comme le sont déjà les salaires des personnels hospitaliers et les retraites) et versé par la Sécurité sociale – non par l'État ou l'employeur cotisant. C'est le meilleur moyen d'éradiquer une fois pour toute la misère, de nous responsabiliser socialement et d'accorder à tous l'autonomie financière pour ses choix professionnels afin de conjurer les catastrophes sociales et écologiques.

Damien Astier
membres de l'ASAV (Association Salaire à Vie) et Frédéric Lutaud

Notes

1. Il y a eu 22 millions avec la crise de 2008.
2. A l'exception, bien sûr, des malades, des handicapés, des personnes dans la dépendance dont la société a le devoir de prendre soin.
2. Les prestations sociales, les aides aux entreprises et les commandes publiques représentent 50 % de la demande.

« Vous voulez les misérables secourus, moi je veux la misère supprimée. »
Victor Hugo





L'impact de la crise



CONFINEMENT ET VIOLENCES CONJUGALES

Partout dans le monde, les situations de confinement liées à la gestion de la pandémie entraînent une augmentation exponentielle des violences conjugales. En France, le ministre de l'Intérieur a déclaré lundi 6 avril que les signalements ont augmenté de 32 % en zone gendarmerie et de 36 % dans la zone de la préfecture de police de Paris.

Dans un article publié le 7 avril, France Inter note une hausse de 25 % des appels et des signalements sur le web au Royaume-Uni, des appels qui augmentent de 16 % en Espagne, une augmentation de 40 à 50 % au Brésil, et plus 20 % au Texas. Il en va de même, indique le journaliste, en Inde, en Tunisie, en Chine, etc.

Le huis clos, la difficulté pour communiquer à l'extérieur de manière discrète, le sentiment d'impunité du conjoint violent : tout concourt à une exacerbation des tensions.

L'URGENCE EST LÀ

Françoise Brié, présidente de la Fédération nationale Solidarité Femmes, qui supervise le numéro vert 3919 explique : « Il y a à la fois des femmes qui n'avaient pas verbalisé les violences mais qui, en vivant 24 heures sur 24 avec leur agresseur, se rendent compte que ce sont des violences, d'autres qui se sentent complètement piégées à leur domicile ou encore certaines qui se retrouvent sous une surveillance encore plus étroite ».

Que l'on comprenne aisément les relations de cause à effet ne doit surtout pas amener à banaliser les situations, comme une sorte de dommage collatéral inéluctable. De manière terrible, certains accueillants relatent comment des victimes elles-mêmes font du confinement une excuse au comportement du conjoint violent.

L'urgence de l'action est là et bien là.

À l'instar du plan déclenché en Espagne – mais en beaucoup moins ambitieux –, le gouvernement français a mobilisé les pharmacies pour qu'elles puissent en direct faire le lien avec la gendarmerie, financé des chambres d'hôtel...

et ouvert une « ligne d'écoute à destination des auteurs de violences » dont on peut se demander, avec les associations féministes, si c'était bien là la priorité.

DES MOYENS OU DES RUSTINES ?

« Le gouvernement installe des rustines », dénonce le Collectif national pour les Droits des Femmes. Deux questions sont en effet aujourd'hui en grande souffrance : la connaissance des situations et l'organisation de la décohabitation.

Des drames auraient pu être évités si le gouvernement avait été moins frileux.

En ce qui concerne la première, on peut signaler l'initiative de la gendarmerie de Lille qui a rouvert tous les dossiers de violences intrafamiliales des derniers mois et contacté systématiquement les personnes. Pourquoi ne pas systématiser cette démarche ? C'est certainement aussi important de mobiliser des gendarmes pour cette vérification des conséquences du confinement que pour le contrôle des dérogations de sortie.

Pour la seconde, les structures d'hébergement continuent à accompagner les femmes accueillies – et parfois dans des conditions sanitaires difficiles, car toutes ces structures n'ont pas été déclarées prioritaires pour les distributions de matériels de protection (masques, blouses, etc.) –, mais elles ne peuvent accueillir de nouvelles femmes.

D'autant plus qu'elles tournent toutes et depuis longtemps à flux tendus.

Comment ne pas se dire que des drames auraient pu être évités si le gouvernement avait été moins frileux il y a quelques mois ? Car il faut bien comprendre que, parmi ceux qui se jouent actuellement dans le cadre du confinement, certains ne sont pas de nouveaux cas, mais des situations qui n'avaient pas trouvé de résolution positive par engorgement des dispositifs. Il faut comprendre également que, fonctionnant à flux tendus, les structures n'ont aucune marge de manœuvre pour libérer des places.

LE LEGS DU DÉNI

Plus que jamais, c'est donc le conjoint violent qui doit être amené à quitter le logement. Dans ce sens le gouvernement a annoncé la mise en place d'une plateforme temporaire de logements, à la disposition des procureurs pendant la période de confinement, qui permettra l'éviction des conjoints violents. Malheureusement, le nombre de places prévu est « de l'ordre de 70 ». Même pas un par département !

Quand, il y a quelques mois, le gouvernement a clos le « Grenelle contre les violences faites aux femmes », nous reprenions l'appréciation des associations féministes et autres structures d'accueil d'un total sous-dimensionnement des mesures prises*. Les femmes en payent aujourd'hui le prix fort. Certes, un engagement significatif de l'État sur cette question n'aurait pas répondu à toutes les situations, mais il aurait pour le moins conféré aux associations des moyens d'action qu'elles n'ont absolument pas aujourd'hui.

Enfin les associations s'inquiètent de la suite. « Beaucoup de femmes vont avoir besoin de soutien et d'accompagnement après le confinement ; on va avoir des situations qui se seront aggravées », prévient Françoise Brié. Le gouvernement doit s'engager à leur en donner les moyens.

Claude Touchefeu | le 12 avril 2020

* voir D&S n°270, décembre 2019, p. 16.



Covid et environnement

MIEUX VIVRE POUR CONTINUER À VIVRE

Chacun chez soi à essayer de comprendre ce qui nous tombe sur la tête. Voilà comment nous pourrions résumer les dernières semaines que nous venons de vivre. S'il est une évidence qui se dégage, c'est que le virus vit mieux là où il y a moins de biodiversité et plus de pauvreté.



La déforestation massive permet l'émergence de maladies. Déforestation en Amazonie.

Les actions en faveur du climat sont celles qui nous protègent des pandémies.

Ce n'est pas le pangolin qu'il faut incriminer, mais l'organisation de nos sociétés. Bien que nous ne sachions pas tout du Covid-19, nous savons que l'exploitation du vivant, la déforestation massive permettent l'émergence de maladies, en ouvrant des interactions entre des espèces animales sauvages et l'espèce humaine.

C'est le cas du paludisme en Amazonie ou du virus Ebola en Afrique de l'Ouest. La perte d'habitat naturel pour les animaux les constraint à migrer et à se rapprocher de zones urbanisées. La déforestation ouvre la voie aux maladies autant qu'elle dérègle le climat. La lutte contre la surexploitation des ressources naturelles est un des combats prioritaires à mener.

BIEN VIVRE N'EST PLUS UNE OPTION

Le dérèglement du climat a des effets néfastes sur la maladie elle-même. Ainsi, la pollution de l'air augmenterait le risque de contracter le Covid-19¹ et d'en mourir. Les scientifiques parlent des particules fines comme d'une « autoroute pour le virus ». Les secteurs les plus pollués sont ceux où la maladie est la plus dangereuse. Grandes villes mais aussi zones très industrialisées, comme en Lombardie – la province d'Italie la plus touchée par le virus –, poumon industriel du pays, où les syndicats de la métallurgie ont appelé début avril à une grève pour stopper toute activité industrielle non essentielle à la lutte contre la propagation de la maladie.

Aux États-Unis, c'est un fléau qui fait augmenter les décès liés à la maladie². La Louisiane, l'un des États les plus touchés par la maladie, présente aussi un taux d'obésité supérieur à la moyenne nationale. Manger moins de produits transformés par l'industrie

agroalimentaire, saturés en gras et sucre, diminuer la consommation de viande, c'est bon pour l'environnement et pour se préserver des conséquences du virus.

La pollution de l'air et l'obésité ont aussi un point commun : la place de la voiture dans nos vies. Au-delà de l'initiative personnelle – et ô combien bienvenue ! – de privilégier le vélo quand on le peut afin de respecter les règles de distanciation sociale, en ville par exemple, ce sont des politiques qui réduisent drastiquement la pollution de l'air dont nous avons besoin.

Transports en commun, covoiturage, marche à pied... Il est possible de sortir du tout voiture. Les actions en faveur du climat sont celles qui nous protègent des pandémies, voilà le maître-mot. Accélérer la transition énergétique tout en préservant les travailleurs doit être notre boussole politique.

Marlène Collineau

Notes

1. Étude de l'Université de Bologne menée par Leonardo Setti dans la Vallée du Pô.

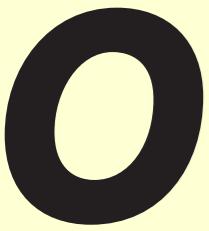
2. Observations du Pennington Biomedical Research Center de Baton Rouge menées par Eric Ravussin.

Tours 100 ans #4



MAINTENANT, PLACE AUX JEUNES !

Les images d'Épinal que le congrès de Tours a suscitées après coup, dans la mouvance socialiste comme au PCF, ne correspondent qu'imparfaitement à la réalité. La vision d'une minorité visionnaire résistant à la greffe bolchévique n'a pas plus de sens que celle d'une majorité révolutionnaire rompant avec le réformisme. Dans le quatrième volet de cette rétrospective, nous allons revenir sur la vague favorable à « l'adhésion » au sein des Jeunesses socialistes.



n sait parfois que la scission SFIO-SFIC de décembre 1920 a précédé la rupture syndicale de quelques mois. On oublie en revanche trop souvent qu'elle a été

précédée par la décision de la grande majorité des Jeunesses socialistes de rejoindre les rangs de l'Internationale communiste dès les premiers jours de novembre.

Faut-il rester dans la mouvance socialiste « officielle » ou suivre la voie révolutionnaire dans laquelle les bolcheviks et leurs émules européens se sont hardiment élancés – avec plus ou moins de bonheur ? Les organisations de jeunesse des différents partis ouvriers sont naturellement traversées par cette question. Quoi de plus normal, tant était forte, dans leurs rangs, la volonté de rompre avec les « vieux » partis rancis par une routine parlementaire érigée en dogme par la IIe Internationale vermoulu, et de créer de nouvelles organisations en appelant à la prise immédiate du pouvoir ? Sans attendre que leurs organisations mères se prononcent sur la question, plusieurs Jeunesses rejoignent d'ailleurs le mouvement communiste naissant. Le 20 novembre 1919, l'Union internationale des organisations de Jeunesse Socialiste (UIOJS) organise à Berlin une conférence clandestine, à l'issue de laquelle est fondée l'Internationale des jeunes communistes (IJC). Il est à noter qu'aucun délégué français n'y assiste.

ÊTRE RESPONSABLES

Comme le signale Édouard Antide dans un article paru fin 2018 sur le site du MJCF, les Français font alors, avec leurs camarades belges, « figure d'exception parmi les organisations de jeunesse socialistes en Europe. La plupart se sont en effet déjà prononcées pour l'adhésion à l'IJC. Les puissantes organisations de jeunesse allemande et autrichienne ont à l'inverse manifesté le souhait de rester dans le giron socialiste, amenant les partisans de l'IJC à scissionner. Les Français

quant à eux ne se prononcent clairement pour aucune des deux options ». Malgré l'insistance de l'IJC, la direction des JS, animée par Pierre Lainé et proche de la majorité reconstruite de la SFIO, refuse d'envisager la scission du mouvement ouvrier international comme un fait accompli.

Epouser l'immense courant qui entraîne, à cette heure solennelle de l'histoire, les êtres et les choses.

Comité pour l'autonomie et l'adhésion à l'IJC

Il faut dire que cette position attentiste – et finalement suiviste – vient de loin. La JS française n'avait en effet été créée qu'en 1912 à l'appel de l'Internationale socialiste, et la conférence inaugurale de Brest avait été suivie de près par... Marcel Cachin, alors guésiste orthodoxe fort peu enclin, à l'instar de son maître, à laisser la moindre marge de manœuvre à de jeunes militants suspectés de faire fuir, en raison de leur propagande antimilitariste par trop tapageuse, les candidats à l'adhésion au parti « adulte ». Significativement, aucune autonomie n'avait été accordée à la JS nouvellement créée, dont la direction était désignée par celle du parti, au prorata des suffrages obtenus par les tendances lors des congrès nationaux de la SFIO. Le modèle de la Jeunesse « porte-voix des nouvelles générations » avait été rejeté au profit du modèle, au fond si commode, de la Jeunesse « courroie de transmission du Parti »...



Maurice Laporte

les partisans de la IIe Internationale invitent leurs camarades à « condamne[r] avec force les Jeunesses qui, répudiant en 1914 les principes fondamentaux du socialisme en approuvant la politique dite « d'Union sacrée », continuent, après les hostilités, à rester fidèles à leurs erreurs et à collaborer de près ou de loin, consciemment ou inconsciemment avec la politique des renégats à la lutte des classes ». Dans le même numéro, un autre texte, également soumis aux adhérents de la JS, dénonce « les principes de la soumission aveugle, de la négation de la discussion et de l'action, dans lesquels le Parti a tenu les Jeunesses depuis ces dernières années ». Pour les jeunes amis de Loriot et Souvarine, les Reconstructeurs – de la JS comme du parti – sont décidément à mettre dans le même sac que les apôtres les plus virulents du « socialisme de guerre »...

À TROIS DANS L'AUBE

Comme un symbole, lors de la conférence nationale des JS qui a lieu à Troyes les 4 et 5 avril 1920 – soit un peu plus d'un mois après le congrès de Strasbourg de la SFIO –, la présidence de la première séance est assurée par le maire SFIO de la ville, Émile Clévy, membre de la gauche alors âgé de 53 ans, tandis que le député reconstructeur Isidore Philbois, de trois ans son aîné, officie pour sa part l'après-midi. La première intervention politique est par ailleurs celle du représentant du parti – un certain Léon Blum, qui ne fait plus de secret de son hostilité foncière à l'adhésion. Dans son discours, il affirme devant un auditoire dont il n'a manifestement pas saisi l'impatience que « les questions de la IIe ou IIIe Internationale n'ont qu'un intérêt secondaire ». Paternaliste, il finit même par lancer

à ses jeunes camarades : « Ne soyez pas des enfants ingrats ! Le secrétaire national des Jeunesses, Pierre Lainé, a beau s'affairer à la tribune, le décor est planté... »

Lors de cette conférence s'affrontent trois tendances. La première, conduite par Pierre Lainé (nommé à la tête des JS depuis la conférence de Saint-Denis de juin 1918) et soutenue par la direction du parti, affirme accepter l'adhésion à l'IJC sous réserve de ne pas avoir à rompre avec la mouvance socialiste internationale. Elle recueille 3 168 mandats et semble confirmer sa vocation majoritaire. La victoire de la direction des JS est toutefois illusoire. Une première minorité, regroupée derrière le Comité pour l'autonomie et l'adhésion à l'IJC regroupe en effet 2 350 mandats. Comme son nom l'indique, cette tendance animée par Maurice Laporte refuse ce qu'elle appelle, on l'a vu, la « soumission aveugle » à la SFIO et prône une adhésion sans réserve à l'IJC. Une seconde minorité, menée par Émile Auclair, se dit en accord avec l'IJC, mais estime toute adhésion prémature et émet par ailleurs des réserves quant à une autonomie pleine et entière des Jeunesses vis-à-vis du parti. Elle recueille pour sa part 1 800 mandats.

Les débats ont manifestement été vifs dans la préfecture de l'Aube. Dans le Bulletin communiste n° 4 du 8 avril, les jeunes du Comité pour l'autonomie et l'adhésion à l'IJC tacent en effet vertement « les « reconstructeurs » honteux qui se sont groupés dimanche autour de la motion Lainé », accusés de « jeter l'anathème » sur les véritables partisans de la IIe Internationale, qualifiés à Troyes comme ailleurs d'« agents provocateurs » et d'« anarchistes ».

IMMENSE COURANT

La direction Lainé est d'autant plus irritable qu'elle doit sentir la situation lui échapper. Depuis son accession à la tête de l'organisation, la nouvelle équipe dirigeante voit en effet affluer dans les rangs des JS des adhérents refusant toute sujexion aux ordres des « mentors » plus ou moins connus d'un parti qu'ils jugent disqualifié par la politique d'Union sacrée, maintenue vaille que vaille pendant quatre ans par les tenants du « socialisme de guerre », puis par l'orientation hésitante, voire insincère, impulsée depuis octobre 1918 par la nouvelle majorité reconstructrice.

La motion du Comité pour l'autonomie et l'adhésion à l'IJC, proposée au vote des militants avant la conférence de Troyes, évoquait d'ailleurs cet « immense courant qui entraîne, à cette heure solennelle de l'histoire, les êtres et les choses », courant devant lequel les JS ne pouvaient « fermer les yeux et rester à l'état passif ». Pour ces néophytes qui entraient pour la plupart en politique pour mettre à bas le vieux monde ainsi que les idoles pourries, le texte sur lequel les jeunes partisans de

l'adhésion cherchaient à se regrouper visait incontestablement juste. Ne déclarait-il pas que « l'éducation basée sur le régime de l'autorité dogmatique faite jusqu'à ce jour dans les Jeunesses » était « entièrement contraire aux conceptions pédagogiques du socialisme » et que cette dernière débouchait immanquablement sur « la formation d'un "troupeau" d'électeurs, moutons toujours prêts à suivre le mot d'ordre des chefs » ?

Les jeunes camarades de Loriot et Souvarine ne s'y trompent pas. Ils constatent avec joie que les résultats obtenus dans l'Hexagone sont meilleurs que ceux recueillis au même moment dans la Fédération de la Seine, qui constitue pourtant le principal bastion du C3I et de ses jeunes meneurs. Selon le Bulletin communiste n° 4, lors du congrès des JS de la Seine, la motion Laporte avait en effet « groupé autour d'elle une minorité imposante de

– quelles que soient ses insuffisances théoriques – à la force numérique pour faire ou défaire la majorité.

MINORITÉS MAJORITAIRES

À partir du mois de mai, alors que les conditions de l'affrontement social d'ensemble ont tout l'air de se préciser – comme nous le verrons dans le prochain volet de cette rétrospective –, le rapport de force interne aux JS bascule. Des groupes d'étudiants révolutionnaires de Strasbourg, de Lyon, de Nancy, de Bordeaux, de Paris et d'Alger, qui avaient scissionné à l'issue de l'année universitaire, forment les 23 et 24 juillet, une Fédération nationale des étudiants communistes qui s'empresse d'adhérer à la Fédération internationale du même nom, membre de l'IJC.

Mais c'est l'action du Comité pour l'autonomie et l'adhésion à l'IJC qui est décisive. Disposant de ses propres statuts et distribuant ses propres cartes, ce comité, qui entretenait depuis des mois des liens étroits avec le secrétariat de l'IJC, fonctionne déjà – à l'instar de son homologue dans le parti qu'est le C3I – comme une organisation quasi-autonome. Le 25 juillet, le Comité organise à Puteaux son congrès, de concert avec la motion d'Émile Auclair. Y assistent également les délégués à la conférence fondatrice de la Fédération des étudiants communistes qui s'est close la veille. Selon David Saint-Pierre, d'autres groupes rejoignent la dynamique « dont l'Entente d'Alsace-Lorraine, qui a déjà décidé de se détacher des JS, et l'important groupe de Saint-Denis, avec Lozeray et Doriot, qui, depuis Troyes, hésitait entre la droite et la gauche ».

Les deux tendances minoritaires ont naturellement compris que, réunies et rejoindes par d'autres éléments, elles pèseront d'avantage que le groupe Lainé. Jetant un voile pudique sur la question controversée de l'autonomie – qui divise également les Jeunesses déjà adhérentes ailleurs en Europe –, elles forment le Comité de l'IJC et exigent la tenue d'un congrès national extraordinaire censé aboutir à la formation d'une nouvelle organisation de jeunesse, que l'on se propose significativement d'appeler « socialiste communiste ».

Au Comité national de la JS du lendemain, Lainé tente de condamner le congrès des minorités comme un acte d'indiscipline. Mais, au dire de David Saint-Pierre, le biographe de Maurice Laporte, « comme la tendance Auclair s'est ralliée à celle de Laporte, il est renversé et quitte la réunion. Laporte est alors élu comme secrétaire de la Fédération pour le remplacer ». Lainé en est réduit à saisir la Commission administrative permanente (CAP) de la SFIO pour qu'elle statue sur cette affaire. « Pour Laporte, cependant, cette décision ne peut pas changer grand-chose, puisque la scission est "moralement" déjà faite ».

1 051 voix, contre 1 776 voix à la motion de statu quo, et 775 à une motion présentée par Auclair ». C'est donc bien un mouvement de fond qui travaillait en profondeur la JS et la dynamique semblait plus forte encore dans les fédérations rurales où le massacre de tant de paysans au front a aiguisé encore davantage l'antimilitarisme traditionnel des jeunes générations confrontées à une dure conscription.

Les rédacteurs de l'article concluent avec l'assurance de ceux qui sentent la partie gagnée : « Cette minorité grossira. Elle deviendra même rapidement majorité, si nos jeunes camarades savent continuer leur propagande ». Mais les jeunes du C3I vont certainement trop vite en besogne lorsqu'ils évoquent par la suite indistinctement « les contradictions et l'incohérence qui caractérisent les motions qui leur sont opposées ». Si on ne peut leur donner tort sur les présupposés manœuvriers qui ont prévalu à la rédaction de la motion Lainé, ils semblent oublier que la motion Auclair

Entretien avec Nicolas Mathieu



« LE MARCHÉ DOIT ÊTRE DOMESTIQUÉ »

Nicolas Mathieu est l'auteur de plusieurs romans. Il a notamment reçu le prix Goncourt en 2018 pour *Leurs enfants après eux*, livre qui évoque la désindustrialisation en Lorraine. Au début du mois, sa réaction à l'annonce de la suppression de nombreux postes et lits au CHU de Nancy a été pour le moins remarquée. Il nous a fait la gentillesse de répondre à nos questions.

D&S : La désindustrialisation est la toile de fond de votre avant-dernier roman. Comment percevez-vous les effets de cette destruction à l'heure où tout manque pour faire face au Coronavirus ?

N. M. : La désindustrialisation m'importait tout d'abord d'un point de vue humain. Ce qui m'intéresse, c'est de voir ce que l'économie fait aux gens, à leur corps, leurs modes de vie, de quelle manière elle travaille les paysages, les expériences, les héritages, les relations entre générations. Je voulais raconter l'histoire d'une poignée de gens vivant dans un monde qui s'achève. La désindustrialisation a changé des vies, elle en a aussi abrégé quelques-unes. Et par cette ironie de l'histoire, on se rend compte qu'elle nous a privés d'une certaine autonomie, et nous en mourrons une deuxième fois. Ce que je constate, c'est l'écart immense entre la logique du marché et la stratégie économique. Nous avons abandonné la seconde au profit de la première. Voyez maintenant ce qu'il nous en coûte.

D&S : La gestion néolibérale a particulièrement nui à l'hôpital public. Elle a cette fâcheuse alternative : soit on accepte de tuer des gens (théorie de l'immunité collective), soit on arrête l'économie (théorie du confinement). Que pensez-vous de cette situation ?

N. M. : Je constate surtout que le manque de moyens conduit à des dilemmes terribles. Les économies d'hier nous coûteront cher demain. Si nous avions eu tests, masques et lits disponibles en nombre, nous pourrions comme la Corée ou l'Allemagne, accuser le choc d'une toute autre manière.

D&S : Qu'attendez-vous au minimum comme changement politique au sortir de cette pandémie ?

N. M. : Je crains énormément un retour à la normale, une absence de changement politique de fond. Ce qui est démontré là, tant dans les origines du mal qui est fonction de notre rapport prédateur à l'environnement, que dans ses conséquences dans notre pays, c'est l'inanité d'une civilisation où tous les aspects de la vie sont soumis à l'économie. Le marché est une bête sauvage. Il doit être

domestiqué, tenu, et c'est à l'État d'exercer sa force pour le maintenir dans des limites raisonnables. J'espère de tout cœur que notre inféodation au marché ne sera plus la même au sortir de cette crise.

Propos recueillis par Anne de Haro, avril 2020



Soyons absolument clairs. Ils sont nos adversaires.

Nicolas Mathieu,
prix Goncourt 2018

BIBLIOGRAPHIE

- Aux animaux la guerre, Acte Sud, coll. « Actes noirs », 2014 ;
- *Leurs enfants après eux*, Acte Sud, 2018 ;
- Rose Royal, Editions In8, coll. « Polaroid », 2019.

LE COUP DE GUEULE DE NICOLAS MATHIEU

Le 5 avril, l'écrivain a publié sur sa page Facebook un coup de gueule remarqué contre Christophe Lannelongue, le directeur de l'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est, suite aux propos polémiques que ce dernier a tenus sur la reprise de l'austérité *as usual*, une fois la pandémie derrière nous.

« Dans un entretien à Alternatives économiques [...], le juriste et professeur au Collège de France Alain Supiot expliquait : « C'est la foi en un monde gérable comme une entreprise qui se cogne aujourd'hui brutalement à la réalité de risques incalculables. Ce choc de réalité n'est pas le premier. [...] La crise financière de 2008 aurait dû sonner ce réveil du songe néolibéral ».

Manifestement, Christophe Lannelongue, directeur de l'ARS Grand Est, est encore en plein sommeil. Interrogé sur l'avenir du CHRU de Nancy après la crise du Covid-19, le malheureux somnambule affirme qu'il n'est pas question de remettre en cause les orientations du Comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO) qui prévoient la suppression de 598 postes et 174 lits d'ici 2025. [...] Il ne faut pas s'y tromper. À la première occasion, dès que l'urgence aura décrue, les Lannelongue de tous acabit reviendront avec leurs calculettes, leurs cravates et leur arrogance d'administrateur colonial.

Soyons absolument clairs. Ils sont nos adversaires. Il faudra venir à bout de ces gens, politiquement, idéologiquement, esthétiquement même. Car on le sait depuis Flaubert, la bêtise est aussi un problème littéraire. »

Genève et Jura suisse



LE PRINTEMPS DES FEMMES ET DE LA GAUCHE

C'est une première : deuxième ville de Suisse après Zurich, Genève sera désormais dirigée par une majorité de femmes ! Lors du second tour des élections municipales du 5 avril, les Genevois ont en effet élu trois femmes au Conseil administratif, lequel compte cinq sièges. Quatre de ceux-ci seront occupés par la gauche (2 PS et 2 Verts), qui reste majoritaire, le cinquième revenant à une démocrate-chrétienne.

La victoire de la gauche et de la cause des femmes à Genève n'est pas qu'un coup d'éclat isolé, puisque, dans le canton du Jura, une élection partielle a fait apparaître des tendances similaires.

Il y a toutefois deux petites ombres au tableau. La première, c'est que la « gauche de la gauche » a perdu le siège qu'elle détenait jusqu'ici au Conseil administratif de Genève – l'organe exécutif de la commune –, essentiellement parce que ses deux composantes, Ensemble à gauche/Solidarités (trotskiste) et le Parti du Travail (communiste), n'étaient pas parvenues à s'entendre sur une liste commune. Cela pourra poser quelques problèmes au législatif, où la gauche ne sera majoritaire qu'avec l'appoint de son aile critique.

La seconde, c'est que la participation n'a atteint que 29 %. Score toutefois jugé satisfaisant en raison du contexte particulier lié au coronavirus. Par mesure de précaution, seul le vote par correspondance a été utilisé.

c'est une majorité rose-verte qui sera au pouvoir, les Verts ayant moins empiété sur les pllates-bandes socialistes que sur celles de la droite classique, surtout des libéraux-radicaux. Autre résultat fort symbolique, à Onex, l'une des plus importantes villes genevoises, l'exécutif sera exclusivement composé de femmes, au nombre de trois.

Combiner le combat institutionnel et les luttes sociales sur le terrain.

Ces résultats sont d'autant plus intéressants que partout ou presque, les deux partis nationaux-populistes, l'Union démocratique du centre (UDC) et le Mouvement des citoyens genevois (MCG) ont largement mordu la poussière.

JURA : « FEMMES, JE VOUS AIME »

Les bonnes nouvelles vont parfois par deux, puisqu'au début du mois de mars, lors d'une élection partielle au gouvernement du canton du Jura, la nouvelle candidate socialiste l'a emporté sur celle du Parti démocrate-chrétien (PDC). Formé de cinq membres, le gouvernement jurassien compte désormais

deux femmes, toutes deux socialistes, ce qui constitue une double première. De quoi entonner la fameuse chanson de Julien Clerc, « Femmes, je vous aime » !

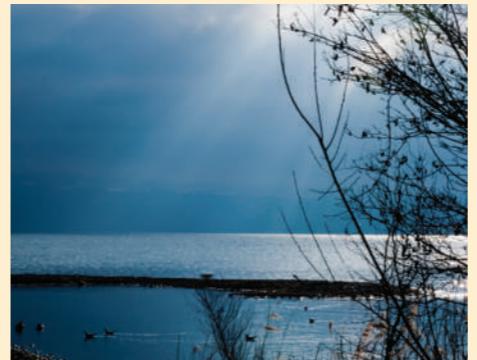
LE POIDS DES MOUVEMENTS SOCIAUX

À Genève comme dans le Jura, le succès des femmes et de la gauche s'inscrit dans le droit fil des mouvements sociaux de l'année dernière. Ces victoires électoralles viennent en effet dans la foulée de la grève des femmes du 14 juin 2019, ainsi que des élections au Parlement européen et aux Chambres fédérales, toutes deux marquées par une forte progression des femmes, surtout de gauche.

Cela confirme que le combat pour l'égalité va de pair avec une émancipation sociale généralisée, mais aussi la nécessité de combiner le combat institutionnel et les luttes sociales sur le terrain. À cela s'ajoutent les grandes mobilisations de la jeunesse de l'année 2019 contre le réchauffement climatique, ainsi qu'une très forte unité des différentes composantes de la gauche.

Jean-Claude Rennwald
Ancien député (PS) au Conseil national suisse
Militant socialiste et syndical

UNE RELANCE RÉELLE, MAIS TIMIDE



É largissement des possibilités de chômage partiel, crédits transitoires pour les entreprises – spécialement les PME – qui connaissent des problèmes de liquidités, soutien à certaines catégories d'indépendants : telles sont les principales mesures mises en place par le Conseil fédéral (gouvernement suisse) pour faire face aux risques de récession découlant de la crise du coronavirus. Ce programme est loin d'être négligeable, puisqu'il se monte à 62 milliards de francs suisses (58 milliards d'euros) – un effort inédit pour la Suisse. Ce montant reste toutefois relativement faible en comparaison internationale, puisqu'il se monte à 9,3 % du PIB, contre 10 % aux États-Unis, 14 % en France, 20 % au Royaume-Uni et

32 % en Allemagne. Il est vrai que la Suisse connaît un taux de chômage (3 % au moment de mettre sous presse) plus bas que la plupart des autres pays européens, mais cela n'empêche pas les nationaux-populistes de l'Union démocratique du centre (UDC) de vouloir mettre une muselière au Conseil fédéral, en affirmant que la Suisse avait déjà « tout dépensé ce qu'elle avait économisé ces vingt dernières années ». À l'autre bout de l'échiquier, la gauche et le mouvement syndical demandent que l'on ne précipite pas trop la reprise généralisée du travail, la santé des salariés devant passer avant toute autre considération, et que l'État diminue les prêts au profit des paiements à fonds perdus.



PUNIS ET NON-COUPABLES

Les gouvernants ont le chic pour faire porter la responsabilité de leur impéritie sur leur propre peuple. Les rues sont désertes, certes, mais c'est toute l'économie sur laquelle se fonde depuis des décennies notre société de consommation qui se trouve ébranlée par un coronavirus dont on ne connaît rien, à part les ravages qu'il opère.

Le résultat est là : rues désertes et activités interrompues. Question efficacité, le gouvernement Macron est quant à lui aux abonnés absents.

La start-up nation n'en finira jamais de nous décevoir. Pas de masques, pas de respirateurs en nombre suffisant pour une épidémie qui nous prend certes par surprise, pas assez de lits de réanimation, pas assez de médecins, ni assez d'infirmières et d'aides-soignants, pas assez de femmes de ménage dont on voit enfin l'utilité concrète... En somme pas assez d'hôpitaux, pas assez de services qui ne soit pas marchand.

LEÇON DE CIVISME

En temps de crise, nécessité fait loi, et c'est alors que l'on s'aperçoit de son existence concrète du « peuple ». Les gouvernements, eux, n'ont qu'un rôle d'accompagnement. Pire : pour continuer d'exister, ils punissent ou culpabilisent. Eux qui ont abandonné leur pouvoir économique, ils ont, à la faveur de cette crise subite et inattendue, retrouvé l'essence de leur pouvoir politique, tel qu'en tout cas ils l'envisagent : réguler, interdire, soumettre, surveiller, punir...

C'est ce même peuple qui en est victime. On est d'ailleurs étonnés de la discipline des gens devant le confinement, de leur degré d'obéissance et de leur sens des responsabilités face à ce désastre sanitaire. Et ce comme pour démentir la petite musique de fond que l'on entend sur le peu de civisme dont nos compatriotes feraient preuve, en particulier dans les quartiers que l'on dit « sensibles » et qui en réalité ne le sont que par volonté ou lâcheté politiques.

Je longeais hier le parc des bains à Lons-le-Saunier que les autorités locales ont cru bon de fermer il y a quelques jours. Jusque-là, les gens passaient encore par ce parc, sans s'y attarder, pour aller faire leurs courses à l'Intermarché qui est au bout.

Pourquoi cette interdiction alors que, par souci légaliste et civique, peu de personnes s'y rendaient ? Comme d'autres rares prome-

neurs, je n'ai donc fait que longer ce parc, dramatiquement vide, en empruntant en parallèle l'avenue Camille Prost, elle aussi désertique mais désespérément grise. Punie, interdit de ce parc dont les barrières me narguaient.

DEVOIR DE LUCIDITÉ

On se doit de respecter l'état d'urgence sanitaire, mais on est en droit de ne pas comprendre les chemins qu'elle prend ; on est en droit – et on en a même le devoir – de ne pas y adhérer avec un minimum d'esprit critique. Pour nos gouvernants, la tentation est trop

Dans sa déclaration du 12 mars, pris peut-être par la panique, soudainement conscient que cette crise pouvait devenir dramatique, Emmanuel Macron annonçait avec le plus grand sérieux : « Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché ». Il prétendait en outre que nous étions entrés « en guerre ».

Certes, les hommes ne sont jamais plus sages qu'au lendemain des guerres – fussent-elles sanitaires. Mais cette sagesse pourrait malheureusement ne pas durer longtemps.

PRENONS SOIN DE NOUS

Déjà le gouvernement paraît mettre à profit cette crise pour revenir sur des acquis sociaux tels les droits à congés, la réduction du temps de travail, le repos hebdomadaire... C'est aussi par ordonnances, et pour une durée illimitée, faisant fi une fois encore du rôle du Parlement, qu'il entend s'attaquer à certaines libertés publiques.

Le peuple n'est coupable que de ceux qu'il met ou laisse au pouvoir. Il serait honteux que ce gouvernement, loin de tirer les leçons de plusieurs décennies de remise en cause systématique de l'État-providence, et loin du discours aux actes, tire profit de la crise pour continuer de faire passer des réformes qui remettent en cause notre modèle social.

Prendons soin de nous au plan sanitaire comme au plan politique. Gardons notre distanciation sociale avec ce gouvernement comme avec tout pouvoir tenté par ses propres excès. Il en va de nos destinées individuelles et collectives.

Jean-Marc Gardère

**Gardons
notre distanciation
sociale avec
ce gouvernement.**

belle d'un moyen de pression qui suit des mois et des mois de contestation politique et sociale. Le gouvernement Macron avait perdu la confiance d'une population mise en tension par des politiques anti-sociales qui, précisément, l'ont menée là où elle se trouve aujourd'hui.

Macron et Philippe ont mené ou continué jusqu'ici des politiques d'austérité qui ne sont pas étrangères à la situation catastrophique d'aujourd'hui. Ainsi à l'hôpital plus de 70 000 lits ont été supprimés depuis une vingtaine d'années. Et combien de postes d'infirmières dans la Fonction publique hospitalière ?

